



Vittel
horizon
2030

Les projets avancent

**DOSSIER
SPÉCIAL**

- DYNAMISATION DU CAMPING
- MODERNISATION DE L'ERMITAGE
- INNOVATIONS AVEC FRANCE THERMES
- RÉNOVATION DE L'HÔTEL DES THERMES

SOMMAIRE

SOMMAIRE

● ÉDITO.....	4-5
● DOSSIER SPÉCIAL.....	6-11
ÉCONOMIE - TOURISME	
AU CAMPING DE VITTEL	6
AU CLUB MED, L'HÔTEL ERMITAGE.....	7
GRAND HÔTEL - PALMARIUM.....	8
LES THERMES.....	9-10
L'HÔTEL DES THERMES	11
● TERRE DE JEUX 2024.....	12
● SPORTS.....	13
● VIE CULTURELLE	14
● VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE.....	15
● JEUNESSE	16-17
● SOLIDARITÉ JEUNESSE	18
● SOLIDARITÉ SÉNIORS	19
● SOLIDARITÉ	20-21
● VIE CITOYENNE	22
● BUDGET	23-25
● AMÉNAGEMENT & TRAVAUX.....	26
● GESTION DES DÉCHETS	27
● GESTION DE L'EAU	28
● ESPACES VERTS	29
● TRANQUILLITÉ - SÉCURITÉ	30
● INFO. PRATIQUES.....	31
● TRIBUNE LIBRE	32
● LA VIE DU COMMERCE	33
RETOUR EN IMAGES.....	34-39

Directeur de publication : Franck Perry // **Ont collaboré à ce numéro :** Claudie Morin Antoine, Cécile Bailly, Jean-Jacques Dalia, Estelle Bisval, Marie Aubert, l'ensemble de l'équipe du CCAS, Nicole Charron, Alexandre Chopinez, Caroline Deguisne, Sabine Denis, Christophe Dumolin, Marine Dumont, Patrick Floquet, Daniel Gomet, Christian Gregoire, Christophe Jeannot, Thierry Ledzinski, Julie Lescoffier, David Majorel, Olivier Masson, Christophe Morin, Franck Perry, Michaël Scherer, Sylvie Vincent // **Crédit photos :** ville de Vittel, service communication Adobestock, France Thermes // **Maquette et mise en page :** ville de Vittel, service communication // **Impression :** Lesœur Imprimeur // **Distribution :** La Poste // **Tirage :** 3 150 exemplaires sur papier recyclé // **Diffusion :** 3 150 exemplaires.

ÉDITO

**Chères Vittelloises, Chers Vittellois,
Chères Amies, Chers Amis,**

Depuis 2020, nos économies, nos vies sont bouleversées, plus ou moins directement, par des événements exceptionnels et d'une rare gravité :

- D'abord, la crise sanitaire avec son lot de fermetures administratives (établissement thermal, casino et piscines fermés mais aussi vie culturelle et animations mises à l'arrêt), des recettes qui ont inévitablement chuté et qui manquent aujourd'hui à tous et à la collectivité qui doit absorber des dépenses maintenues ou imprévues sans aide des pouvoirs publics.
- Ensuite, depuis le 24 février 2022, une guerre sur le continent européen à laquelle nous devons faire face.

Nous connaissons aujourd'hui certainement la pire crise que notre monde ait connu depuis la seconde guerre mondiale. Dans ce contexte international tendu, les répercussions économiques tant redoutées voient le jour et notre pouvoir d'achat subit une baisse incontrôlable. L'inflation touche tous les secteurs, des matières premières naturelles aux produits manufacturés : énergies, carburants, alimentation, matériaux de construction, etc.

Au même titre que les particuliers, les collectivités sont directement impactées par la situation. À titre d'exemple, **notre commune n'a pas bénéficié de la protection d'un "bouclier tarifaire" de l'État** : les factures d'énergie (gaz et électricité) ont explosé et mettent indirectement en difficulté le budget de la ville. Il est par conséquent **nécessaire voire indispensable de redoubler de vigilance et d'humilité en 2023 et de porter prioritairement notre attention sur l'état de nos consommations énergétiques.**

Nous constatons actuellement une explosion des demandes d'utilisation de salles municipales, souvent par des associations non vittelloises. Il conviendra de rationaliser ces occupations pour contenir la dépense et de les valoriser à leur juste prix aux moyens de tarifs adaptés.

Il en va de la responsabilité de chacun. Nos bâtiments publics doivent être utilisés en adoptant une attitude responsable, écoresponsable. Que ce soit dans un cadre sportif, associatif, administratif ou tout autre, ces espaces communaux doivent faire l'objet d'une utilisation économe en prêtant attention tant à l'éclairage qu'au chauffage mais aussi à l'usage de l'eau.



Avec l'équipe municipale, nous avons fait le choix d'éteindre l'éclairage public la nuit dans les quartiers résidentiels, à l'instar de nos aïeux dans les années 1950. Parallèlement, nous tenons aussi à entretenir le patrimoine vittellois et investir pour la qualité de vie à Vittel.

C'est ainsi que le 20 septembre dernier, après 3 années d'un travail acharné, nous avons signé un accord pour maintenir le Club Med sur notre territoire mais aussi pour conforter l'arrivée de nouveaux acteurs touristiques de renommée nationale, France Thermes et Seasonova, et poursuivre la mobilisation du groupe Vikings qui est à nos côtés dans les projets de délocalisation du casino et de réhabilitation de l'hôtel des Thermes.

Sans le positionnement de la région, du département et de la Ville sur l'ancien casino et le Vittel Palace, l'ensemble des acteurs privés, Club Med, France Thermes, ne seraient ni restés, ni venus dans notre belle station.

Grâce à l'implication de tous, nous préservons ainsi notre attractivité et le tourisme, moteur essentiel de notre économie.

Après le rachat en indivision de ces joyaux architecturaux, nous avons aujourd'hui la volonté de donner vie à ces espaces.

Le volet économique-touristique étant en marche, nous continuons de déployer le projet de mandature que nous vous avons proposé et que vous, Mesdames et Messieurs les Vittellois, avez validé en mars 2020.

Plusieurs investissements visant à améliorer votre cadre de vie sont en phase opérationnelle et ont obtenu des cofinancements de nos partenaires (Europe, État, région, département notamment) :

- la place des Francs,
- la place des Dames,
- l'hôtel des Thermes,
- **le stade Jean Bouloumié qui a toujours constitué un outil important pour les associations et tous les sportifs accueillis**
- **les aménagements dans le parc thermal.**

Nous menons parallèlement d'autres actions importantes et essentielles pour faciliter votre quotidien de Vittellois dans des secteurs variés comme **l'urbanisme, les mobilités, le logement, l'environnement et la santé.**

À cet égard, je tiens à saluer le travail de fond réalisé ces derniers mois, par le Centre Communal d'Action Sociale dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) : les données collectées abordent l'ensemble de ces sujets.

Fort de ces résultats et soucieux de prévoir le meilleur avenir pour les habitants, considérant également la courbe démographique de notre population, nous avons décidé de **nous investir prioritairement sur le secteur de la SANTÉ. A notre échelle, pour mieux répondre aux besoins, nous avons mis en place les ASSISES DE LA SANTÉ** en invitant les professionnels vittellois à anticiper et imaginer avec nous l'avenir médical de notre territoire, en lien avec notre hôpital local. **J'ai pris la responsabilité de créer** et d'animer un groupe de travail pour réfléchir de manière concertée, en prenant en compte les évolutions sociales comme les potentiels départs en retraite, à intervenir dans les dix prochaines années.

Je rappelle également que ce problème de désertification médicale est un sujet national, et qu'à cette heure, contrairement à de nombreuses autres collectivités françaises, **Vittel n'est pas en déshérence médicale.**

Mais ce sujet de fond doit être considéré et anticipé pour répondre aux besoins de demain.

Le principe d'un espace commun type "maison de santé" est une hypothèse qu'il conviendrait d'envisager dans un cadre d'exercice libéral sans faire peser sur notre budget les charges de fonctionnement d'une telle structure.

Afin d'asseoir Vittel à l'horizon 2030 et de conserver une ville moderne et agréable à vivre, les sujets de travail ne manquent pas. Les projets et actions sont menés avec force et abnégation par l'ensemble de l'équipe municipale. Je vous propose de les évoquer de vive voix devant vous le samedi 15 avril prochain à l'occasion d'un temps privilégié entre vous et nous. Je vous y espère nombreux.

Dans cette attente, je vous souhaite une belle lecture de ce nouveau numéro de Vittel Info qui retrace autant que possible les travaux menés par la ville de Vittel et l'ensemble de ses services. Pour que Vittel soit toujours Vittel.

Fidèlement,

Franck PERRY
Maire de Vittel

Vice-Président du Conseil Départemental des Vosges
Vice-Président de la Communauté de communes Terre d'Eau

INVITATION

Notre ville, parlons-en !

Franck PERRY, maire, et son équipe vous invitent à un moment de partage d'informations sur les actions et les projets municipaux engagés et à venir :

Samedi 15 avril 2023
à 16 h 00 - Espace de l'ancien casino

Le temps d'un "arrêt sur image", différentes thématiques de l'actualité vittelloise seront abordées : petites villes de demain, commerce, sports, économie, environnement, sécurité, tourisme, travaux, investissements, voirie, école, jeunesse, santé, enfance...

Et parce que vos préoccupations sont au cœur de nos réflexions, **l'allocution de Franck PERRY sera suivie d'une séance de questions-réponses.**

À l'issue, un moment convivial vous sera proposé.



AU CAMPING DE VITTEL, LE PROGRAMME DE DYNAMISATION DE SEASANOVA SE DÉPLOIE

Les hébergements locatifs se renouvellent progressivement depuis 2022 et jusqu'en 2024 pendant que les espaces se redessinent en parallèle.



**COÛT
DES INVESTISSEMENTS :
2 MILLIONS D'EUROS**

Jusqu'alors principalement fréquenté par les curistes, le camping désormais orienté nature "Slow Life*" souhaite cibler les clientèles de passage mais aussi celles de courts et moyens séjours. Le camping se diversifie et renforce ses prestations en offrant des séjours envisageables même en hors saison en cottages, écolodges, tentes et emplacements grand confort. Pour les curistes et touristes de passage, ce sont davantage de prestations qualitatives et un espace de convivialité repensé au cœur du site qui sont proposés.

En 2022 et 2023 sont mises en place les fonctionnalités principales : accueil, espace snack, logement de fonction... et des équipements structurant le positionnement de l'opérateur. L'année 2024 verra arriver les derniers hébergements.

**Seasonova : la promesse de séjours bucoliques en mode slow life.
En lien avec France Thermes, une offre pour prendre soin de soi et de son corps.**

PROGRAMMATIONS 2022 - 2024 :

RÉALISATIONS 2022 :

- 10 cottages,
- 3 bivouacs,
- travaux paysagers et viabilisation.

OPÉRATIONS PROGRAMMÉES EN 2023 ET 2024 :

- logement de fonction,
- barrière automatique,
- création d'un nouveau local accueil,
- centre de vie (terrasses, petite restauration),
- couverture wifi,
- sanitaires,
- piscine,
- poursuite de l'aménagement des espaces extérieurs,
- aménagement de la salle de détente,
- mini-ferme, aire de jeux,
- 10 chalets,
- 10 cottages en 2023 et 10 en 2024,
- 2 bivouacs.



LE SLOW TOURISME, c'est la qualité plutôt que la quantité, c'est étirer le temps, c'est déguster, c'est retrouver l'esprit du voyage : découverte, rencontre, surprise... pour se faire du bien.
Une offre qui s'attache à mettre en avant le territoire et mettre en oeuvre des partenariats locaux, particulièrement autour des activités de pleine nature, de bien-être et de découverte de l'environnement.

AU CLUB MED, L'HÔTEL ERMITAGE S'OFFRE UNE CURE DE JOUVENCE

Arrivé en 1973 à Vittel, le Club Med a finalement décidé de recentrer ses activités sur le site de l'Ermitage. Convaincu par l'ambitieux plan de relance de la destination à l'horizon 2030, l'opérateur touristique a mis au point un scénario lui permettant de travailler aux côtés des autres opérateurs touristiques de la station. Le plan d'investissement programmé promet aux gentils membres une redécouverte de l'hédonisme champêtre dans la douce ambiance de la Belle Époque...

LA RÉNOVATION DE L'HÔTEL DANS LES GRANDES LIGNES

Hébergements :

- rénovation de l'ensemble des chambres clients existantes,
- création de nouvelles chambres par conversion de chambres du personnel.

Parties communes :

- rénovation complète du restaurant et extension sur la terrasse avec installation d'une véranda rotonde,
- transformation décorative de la zone en extension du bar lounge,
- création d'une nouvelle boutique au rez-de-chaussée,
- restructuration du rez-de-jardin, avec création d'une zone fitness, cardio training ainsi que d'un espace polyvalent pouvant accueillir les enfants ou des groupes.

Remise à niveau technique :

- sécurité,
- accessibilité,
- installations digitales et numériques.



**En 2023,
l'Ermitage
accueillera
sa clientèle
de mi-mai
à fin août.**

AU TOTAL :

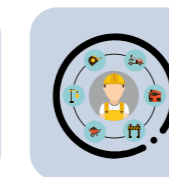
**132
chambres**



**300
lits**



**10 mois
de travaux***



**Ouverture
du nouvel hôtel
l'Ermitage :
juillet 2024**



GRAND HÔTEL, PALMARIUM ET THERMES : LE FUTUR ECO RESORT THERMAL ET TOURISTIQUE VITTELLOIS GÉRÉ PAR FRANCE THERMES

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE ET UNE NOTORIÉTÉ RENFORCÉE

Plusieurs tranches sont prévues dans le programme d'investissement du groupe car la volonté est d'éviter la fermeture de l'établissement. L'ouverture de l'eco resort dans son entièreté est prévue pour 2025.

L'eco resort thermal & touristique de Vittel va permettre de proposer une offre tout en un, homogène, facile à réserver et à vivre pour les curistes ou les touristes. La diversité de l'offre et les multiples activités vont offrir une nouvelle expérience de bien-être et de santé aux visiteurs.

LE GRAND HÔTEL : LIFTING INTÉRIEUR INTÉGRAL AU PROGRAMME

Fermé depuis la fin du bail du Club Med (novembre 2021), cet immeuble emblématique fera l'objet de lourds travaux de rénovation afin de proposer environ 140 chambres d'hôtel classé 4 étoiles, 80 appartements du studio au 2 pièces en résidence de tourisme classé 3 étoiles, ainsi que des espaces d'activités et des espaces de restauration. Cette configuration permettra d'étendre à une large diversité de clientèles cet établissement d'hébergement.



Une offre d'hébergement multi-usages ouvrant la voie de séjours thermaux et touristiques, en individuel, entre amis ou en famille, pour des motivations de santé, de loisirs ou professionnelles.

UNE DIMENSION ECORESPONSABLE ATTRACTIVE

Une reconfiguration d'une telle ampleur ne peut être menée de nos jours sans tenir compte de l'environnement, de l'avenir de la planète et de ses habitants. En effet, l'établissement thermal est déjà un gestionnaire d'une ressource naturelle et le groupe France Thermes, souhaite faire du nouveau resort de Vittel un équipement exemplaire en matière d'éco rénovation mais aussi de gestion éco responsable et soucieux de son empreinte sociétale. L'ambition est de créer à Vittel le premier eco resort thermal et touristique de France.

D'ici à 2025, de gros travaux seront entrepris au Grand Hôtel, au palmarium et à l'établissement thermal.

PALMARIUM : VERS LE GRAND SPA DES VOSGES

L'ancien centre de sport du Club Med sera transformé en un vaste spa thermal intégrant des soins individuels, des zones de détente, de sport et une large gamme d'espaces aquatiques intérieurs et extérieurs pour toute la famille. Cet équipement nouvelle génération permettra d'associer prévention santé, sport, détente, bien-être et loisirs aquatiques pour tous. Il vise progressivement une ouverture annuelle pour accueillir les Vittellois, les visiteurs locaux/régionaux et les hôtes hébergés dans l'eco resort de Vittel ou dans les autres hébergements de la ville.

Le grand spa thermal des Vosges au Palmarium pour vivre Vittel intensément, proposera :

- des soins à l'eau thermale dans un environnement exceptionnel faisant la part belle aux ambiances inspirées de la Forêt des Vosges,

- des espaces aquatiques et aqualudiques en intérieur et extérieur pour se baigner, nager, faire de l'aquasport et/ou s'amuser à tout âge,
- une gamme d'activités physique en salle, en bassin et en pleine nature, en individuel ou en collectif,
- des ateliers de prévention santé à la carte pour prendre soin de son capital santé naturellement,
- la possibilité de combiner avec des activités complémentaires à proximité immédiate (golf, équitation, tennis, courses hippiques...) pour se détendre,
- l'accès à la nature environnante pour s'offrir une parenthèse de bien-être, notamment au cœur des 650 ha du parc de Vittel,
- de la journée à plusieurs jours sous forme de programme grâce à un hébergement intégré à l'eco resort de Vittel ou parmi les autres offres d'hébergement de la ville.

LES THERMES, UN ÉTABLISSEMENT THERMAL FOCALISÉ SUR SA VOCATION PREMIÈRE : LES CURES, L'ACCUEIL DES CURISTES ET LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS LIÉES À LA MÉDECINE THERMALE



Au 1^{er} janvier 2023, France Thermes a pris les rênes de l'établissement thermal vittellois. La première année est consacrée à une prise en mains et aux indispensables études préalables aux travaux de restructuration mais aussi aux dossiers et procédures réglementaires (permis de construire, consultations). Les travaux s'enclencheront progressivement pour une rénovation des espaces et des améliorations techniques et énergétiques en lien avec les objectifs environnementaux de l'eco resort de Vittel.

Le projet de redéploiement de l'activité thermique développée par France Thermes s'appuie sur :

- une activité thermique conventionnée pour les indications affections digestives, surcharge pondérale, affections urinaires et rhumatologie,
- une activité thermique conventionnée en formule premium pour les mêmes indications, avec un supplé-

ment à la charge du curiste (dans certains cas pris en charge par sa mutuelle) à partir d'un environnement encore plus qualitatif et d'une prise en charge thérapeutique augmentée par des services complémentaires,

- une activité non médicalisée, pour une clientèle plus jeune en attente de services plus élaborés, notamment par la mise en place de formules de soins orientées de courte durée,
- une pôle nutrition avec des conférences, ateliers de pratique culinaire et une restauration 3S (saine, simple et savoureuse) à destination des résidents et des curistes non hébergés,
- un pôle médical composé de médecins thermaux et de praticiens complémentaires pour un suivi facilité et l'accès à des consultations spécifiques pour favoriser une prise en charge adaptée.

UNE NOUVELLE OFFRE DE CURE, L'OFFRE THERMALE PREMIUM :

- destinée à de nouveaux consommateurs de la cure thermique en attente d'une offre plus individualisée,
- mêmes soins conventionnés que l'offre "standard", éligibles au remboursement par l'assurance maladie (sur prescription médicale),
- avec un complément de prix pour bénéficier :
 - de services complémentaires,
 - avec une offre de soins additionnelle,
 - au sein d'un espace intime et exclusif,
 - pour une prise en charge personnalisée,
- propose des cures de Prévention/Santé dans un espace attractif.



LES THERMES : UNE TRANSFORMATION PROGRESSIVE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Créations, rénovations, embellissements, remises à niveau... Différentes actions de redynamisation sont programmées par France Thermes avec au final un établissement exclusivement fréquenté par les curistes conventionnés ou en séjour santé. L'activité du spa sera donc transférée dans le Palmarium en 2025, laissant ainsi place au redéploiement des soins de cures et de l'offre dédiée avec notamment de nouvelles cures thermales premium. L'établissement actuel sera ainsi progressivement modernisé.

LES PRINCIPAUX TRAVAUX, SANS FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT

Au rez-de-chaussée :

- création d'une boutique, d'une cuisine pédagogique et d'une tisanderie,
- création d'un espace médical,
- rénovation du jacuzzi, de la piscine et du hall d'entrée,
- embellissement des espaces.

Au 1^{er} étage :

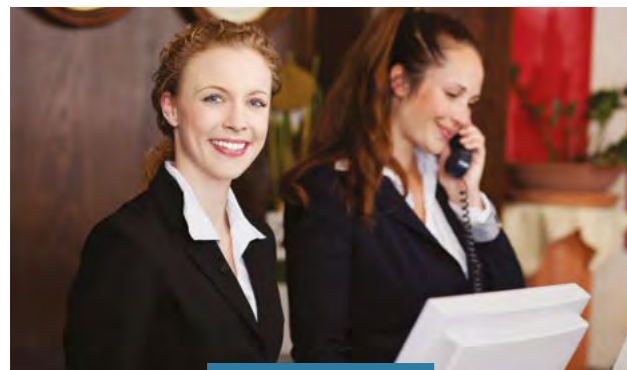
- création d'un espace "thermes premium" (en lieu et place de l'actuel spa),
- modernisation des espaces.

Ancien passeport pour la forme :

Afin de regrouper toutes les fonctions support de l'eco resort, l'ancien spa du Club Med "Passeport pour la Forme" sera reconverti en pôle administratif de l'eco resort de Vittel.

LES OBJECTIFS DE LA TRANSFORMATION :

- Accroître le confort et la sécurité des curistes,
- Créer une offre nouvelle de cure thermale premium,
- Diversifier les activités en lien avec la médecine thermale, afin de capter une nouvelle clientèle jusqu'alors absente de Vittel (en lien avec l'offre élargie de l'eco resort de Vittel),
- Améliorer la qualité des espaces professionnels,
- Optimiser l'ergonomie des postes de travail pour les salariés,
- Sécuriser le fonctionnement technique de l'établissement,
- Engager une amélioration progressive de l'empreinte environnementale de l'établissement,
- Garantir la valeur patrimoniale des bâtiments dans le choix des ambiances et des matériaux de rénovation.



Création d'une **cuisine pédagogique dédiée à la nutrition/santé** :

- cuisine de démonstration,
- ateliers pratiques,
- animations par un(e) nutritionniste permettant de mieux comprendre et d'améliorer sa nutrition tout en pratiquant de façon ludique et gourmande,
- conférences thématiques,
- consultations individuelles.

L'ÉCONOMIE LOCALE BOOSTÉE PAR UN EFFECTIF REDÉPLOYÉ

L'accroissement de l'activité et le développement de nouvelles offres permettront **d'augmenter les emplois directs**.

La diversification des activités et des clientèles permettra d'étendre par étape la durée d'ouverture de l'eco resort de Vittel et incidemment le nombre d'emplois permanents en remplacement des actuels contrats saisonniers.

L'ensemble de l'économie locale bénéficiera des impacts indirects et induits du fait du renforcement de la fréquentation de la destination et de l'accroissement de sa notoriété.

A partir de 2025, l'établissement verra sa durée d'ouverture progressivement augmenter pour allonger la durée de la saison de mi-février à mi-décembre contre fin mars à début décembre actuellement.

L'HÔTEL DES THERMES : EN ATTENDANT LE FUTUR CASINO, UN LIFTING ATTENDU

Situé non loin de l'entrée principale du parc, au cœur du quartier thermal, l'ancien hôtel des Thermes se trouve à l'état d'abandon depuis plus de 40 ans. Repris par la ville au groupe Partouche en 2008 puis cédé à un investisseur qui devait y réaliser un hôtel de standing 3 étoiles en 2011, l'établissement est progressivement passé à l'état de friche. Une verrue dans le paysage qu'il convenait de traiter. Devant l'immobilisme du propriétaire, la municipalité a pris la décision de faire jouer la clause résolutoire qui lui permettait de reprendre les rênes de l'avenir d'un des immeubles les plus vastes que Vittel ait compté. Ce fut chose faite en avril 2019.

Dès lors, la recherche d'investisseurs et l'analyse de projets de renouveau est allée bon train. En 2020, la municipalité envisage une réhabilitation de l'établissement visant une offre d'une cinquantaine de chambres, de studios et de suites jouxtant le futur casino à construire sur la parcelle contiguë. Pour un bon fonctionnement de ce nouvel établissement touristique les aménagements incluront la création d'un parking attenant, d'une salle polyvalente, d'un restaurant, d'une cuisine, des locaux administratifs et techniques idoines.

Malheureusement la pandémie de COVID19, les confinements et la crise économique liée ont provoqué un fort ralentissement, proche de l'arrêt, de la mise en œuvre de ce projet. La crise inflationniste, qui a suivi et qui persiste aujourd'hui, oblige encore les opérateurs concernés à rebattre les cartes de ce futur aménagement. Toutefois, **les contours du projet demeurent conformes à l'appel à projets**. Dans l'attente de sa reconfiguration précise, la ville a décidé d'engager les travaux de rénovation extérieure du bâtiment. Elle bénéficie en effet pour cette opération d'aides spécifiques de l'État et de la Région Grand Est destinées à la transformation des friches et du soutien du département dans le cadre du contrat de territoire.

Les travaux sur les façades permettront de requalifier le clos, le couvert, la structure (charpente, toiture, façades) de l'établissement et de réaliser les premiers aménagements extérieurs. Une remise en état de tous les éléments constitutifs de l'hôtel est prévue : menuiseries, ferronneries Art Déco, tuiles en terre cuite, pierres, briques, porche d'entrée, terrasses sailants, faux chapiteaux surmontant les piliers, arcs en anse de panier, fronton à modénatures de briques jaunes et vertes. **Le chantier de rénovation de l'enveloppe extérieure de l'hôtel devrait se poursuivre jusqu'en décembre 2023.**

AU TOTAL :
+ 60 %
de subventions

Coût
prévisionnel :
2 166 622 €

Financements prévisionnels :

Département des Vosges -	
Contrat de Territoire	300 000 €
Région Grand Est -	
Soutien à la résorption	
des friches et des verrues paysagères	686 000 €
État - FSIL Fonds friches	291 550 €

Élevé sur 4 niveaux au-dessus du rez de chaussée, le bâtiment est remarquable par son architecture imposante signée César, architecte qui, avec Charles Garnier entre autres, a bâti Vittel dans un style et une ambiance Belle Epoque propres aux fleurons de la station : les Thermes, les grands hôtels (Grand Hôtel, Ermitage, Palace...), l'ancien casino ou encore la galerie thermale.



En activité, l'hôtel comptait différents espaces : hall d'accueil, salons, salle de restaurant, sanitaires, chambres (une centaine) et combles.



L'ÉQUIPE DE FRANCE FÉMININE DE BOXE SUR LE RING DU CPO

Le 17 janvier 2022, la cité thermale et ses installations sportives ont officiellement été désignées comme site privilégié pour la préparation et l'entraînement des équipes nationales de boxe. La commune, la Fédération Française de Boxe et la régie Vittel Sports ont signé une convention de partenariat tripartite d'une durée de deux années, confortant ainsi la situation du centre de préparation en vue des jeux olympiques de 2024.

Ce partenariat marque le début d'un vaste programme sportif et d'échanges entre la ville de Vittel et la Fédération qui vise à mettre en place des stages de formation bénéficiant aux différentes équipes françaises de boxe.

Le coup d'envoi de ce nouvel épisode pour le CPO a été donné en janvier 2023 avec la venue des premiers stages de préparation olympique pour l'équipe de France féminine. Cette période intense s'est achevée sur des combats tests face à d'autres sportives internationales.



La Fédération Française de Boxe, représentée par son Président, Dominique NATO, et son Directeur Technique, Mehdi NICHANE, avait déjà accordé sa confiance à la ville et à ses équipements dans les années 1980 à 2000.

L'ÉQUIPE AMÉRICAINE D'ÉQUITATION EN PRÉPARATION À VITTEL

L'AMOUR EST DANS LE PRÉ !

C'est en juin dernier, à l'occasion d'une rencontre avec la Fédération Française d'Équitation que Robert COSTELLO, entraîneur de l'équipe américaine de concours complet s'est épris des installations équestres vittelloises.

Immergées au cœur d'un exceptionnel site naturel, bénéficiant d'espaces d'entraînement variés, d'un accueil qualitatif et professionnel, le pôle équestre propose d'excellentes conditions d'entraînement. Percées comme un indéniable combo aux yeux des cavaliers de l'équipe des États-Unis, les installations ont à nouveau été, en septembre 2022, le lieu de leur stage préparatoire aux championnats du monde du concours complet programmé en Italie. Ce choix judicieux leur a valu une médaille d'argent aux jeux équestres mondiaux : première médaille internationale dans cette catégorie depuis 30 ans pour les États-Unis.

Forte de ce succès, l'équipe nationale américaine d'équitation pourrait prochainement revenir fouler les terrains vittellois afin de préparer les JO 2024.

DES EFFORTS BIEN RÉCOMPENSÉS !

Grâce au remarquable travail des équipes du centre équestre (Haras du Rond Pré), du service des sports de la ville, de la qualité des parcours, des infrastructures et de l'organisation, le Grand National d'équitation de juin a attiré les meilleurs cavaliers portant aujourd'hui l'image de la ville sur le devant de la scène internationale.

À l'instar du CPO, le centre équestre a été labellisé par le comité d'organisation de Paris comme centre de préparation aux jeux. De son côté, la Fédération française s'est déjà engagée à faire venir à Vittel les meilleurs cavaliers français d'ici à 2024.



INVESTIR POUR L'AVENIR ET POUR LES ASSOCIATIONS

L'ANNÉE 2023 EST AUSSI CELLE DES GRANDS TRAVAUX POUR LE SPORT.

À la perspective d'accueillir des stages de préparation aux jeux et avec la volonté de maintenir une qualité optimale de ses équipements, la ville réalise des travaux de réhabilitation au stade Jean BOULOUMIÉ, notamment au niveau des vestiaires, rénovés et agrandis. Les travaux sont prévus jusqu'en décembre 2023.

Dans l'optique de proposer des prestations diversifiées et correspondant aux besoins des sportifs, la ville renforce l'offre du centre de performance en construisant une chambre hypoxique et climatique dans les locaux rénovés de l'institut médical.

DE GROS INVESTISSEMENTS POUR INNOVER ET RÉNOVER.

Rénover et investir pour l'avenir sont une nécessité pour pouvoir continuer à accueillir les clubs vittellois et les stagiaires de haut niveau et bénéficier d'équipements plus performants et adaptés aux besoins des sportifs.

Le centre de préparation omnisport/olympique fait partie de l'ADN de la ville. Il participe quotidiennement à la renommée de la cité. Ses installations désormais cinquantenaires sont une force qui doit être entretenue pour perdurer et aider au mieux les sportifs dans leur préparation physique et pratique sportive.



2023 : travaux d'étanchéité, d'isolation, de mise aux normes des installations électriques, sanitaires, etc.

AIDES FINANCIÈRES

45 %
de subventions

Coût prévisionnel :
3 140 000 €

Conseil Départemental des Vosges	332 810 €
Région Grand Est	200 000 €
État - Agence Nationale du Sport	385 930 €
État - Dotation de Soutien à l'Investissement Local	500 000 €



Un équipement utilisé quotidiennement par les écoles du 1^{er} degré et les collèges, les clubs sportifs vittellois de football (350 adhérents), de rugby (300 adhérents), d'athlétisme (150 adhérents) et les stages sportifs.



Le Centre de Préparation Omnisport fait partie de l'ADN de la ville.

Réhabilitation du stade Jean Bouloumié construit en 1968

LA LECTURE POUR TOUS

UN OBJECTIF IMMuable POUR LES MEMBRES DU LION'S CLUB !

En 2021, le club service a fait don, à la médiathèque, de **80 livres adaptés aux troubles DYS** (ou troubles spécifiques du langage et des apprentissages) pour un montant de **800 €**. Ces premiers ouvrages ont fait l'objet d'une grande attention puisque pas moins de **230 prêts** ont été dénombrés depuis la constitution de ce fonds de lecture destinés aux personnes en apprentissage ou en difficulté de lecture.

En novembre 2022, les **Lion's Club de Vittel Pays Thermal et Eaux Vives**, respectivement présidés par Daniel GENRAULT et Tina PIGA, ont choisi d'investir **800 € dans des livres "à gros caractères"** soit **35 ouvrages** offerts à la médiathèque. Faciles à lire, ils sont adaptés aux personnes mal voyantes, connaissant de la fatigue visuelle, présentant des troubles de l'apprentissage ou un déficit de l'attention. Ils rejoignent les collections de documents imprimés et multimédia comme les fonds pour DYS, les livres lus et les liseuses à destination des personnes en difficulté avec la lecture.



Livres adaptés, c'est quoi ?

Les ouvrages offerts se caractérisent par une taille de police plus grande, un interlignage plus aéré et un encrage spécifique sur papier blanc avec parfois un traitement antireflet.

Ils sont destinés au public malvoyant, aux personnes âgées, aux personnes affectées par une pathologie entraînant une difficulté de lecture, comme la dyslexie, l'amblyopie ou la DMLA ou encore au public rencontrant des difficultés sociales, comme les adolescents en difficulté scolaire ou les populations étrangères en cours d'alphabétisation.

AVEC TAMBOURS ET TROMPETTES !

Après deux années d'interruption, le traditionnel gala d'ouverture de saison s'est tenu le 4 juin 2022 au Palais des Congrès.



Cette grande soirée festive, offerte aux habitants, aux touristes et aux curistes, a réuni plus de 800 personnes autour de deux concerts de qualité. L'**Orchestre d'Harmonie** a présenté son nouveau programme musical sous la direction de **Christophe JEANNOT** tandis que le chanteur **Amaury VASSILI** assurait avec ses interprétations de ténor la seconde partie de la soirée.

À cette occasion, Franck PERRY, Maire de Vittel, a officiellement remis de nouvelles vestes aux musiciens. Portées lors des cérémonies et des déplacements officiels de l'Orchestre, elles arborent le logo de la ville ainsi que la fameuse couleur rouge.

Mady DESMOUGIN a chaleureusement été remerciée pour ses 21 années passées à la présidence de l'orchestre. Elle a en effet passé la main à Anne MÉRAH à qui le Maire a souhaité la bienvenue et beaucoup de réussite.

NOUVELLE PROFESSEURE DE PIANO À L'E.M.M.D.V

Après quarante-deux ans d'enseignement du piano et toute une vie consacrée au service de son art, Yves PERTUY a pris une retraite méritée.

Nathalie DAVAL-DELCOURT le remplace depuis septembre dernier. Bel avenir à eux deux !



Nathalie DAVAL-DELCOURT

ASSOCIATIONS : LA VILLE ACCOMPAGNE LES ASSOCIATIONS VITTELLOISES

La ville de Vittel accompagne les associations dans la réalisation de leurs projets ou événements et leur promotion, dès lors qu'ils participent à l'animation de la ville ou à l'intérêt général.

Il existe divers degrés d'intervention : aide technique, logistique, financière et promotionnelle. Pour les solliciter, un dossier unique de demande d'accompagnement est téléchargeable sur le site de la ville de Vittel, rubrique "Vivre - Vie Associative".

Nouveauté : pour plus de facilité, vous pouvez désormais remplir votre **demande directement en ligne**.

PROFITEZ DES SUPPORTS DE DIFFUSION DE LA VILLE

En matière de communication, la ville met à disposition de la promotion des événements associatifs ses différents supports qui sont actionnés ou non selon divers critères :

- le programme mensuel Vit'anim,
- l'agenda du site internet de la ville,
- la page Facebook de la ville,
- l'affichage sur les panneaux numériques (grand format, totems et télévisions),
- les panneaux d'affichage vitrés en centre-ville (sur réservation et fourniture d'une affiche format A3 prévalidée, par le service communication de la ville en 5 exemplaires).

En contrepartie de l'aide ainsi apportée, le logo de la ville sera inséré - en bas à gauche - sur les supports de communication (affiches, flyers...) des associations.

Le service communication s'assure du bon usage du logo : envoyez lui vos projets avant de les diffuser !

Pour toute information : communication@ville-vittel.fr

Attention, pour pouvoir bénéficier d'un appui pour leur communication : les associations doivent adresser par mail le formulaire de demande de diffusion, dûment complété, au plus tard le premier jour du mois qui précède la manifestation. Exemple : la manifestation est programmée le 15 août, il faut envoyer le formulaire avant le 1^{er} juillet.

SAISON CULTURELLE : UN RETOUR À LA NORMALE

Avec un bilan global de **8 000 spectateurs** sur l'ensemble des **19 spectacles** proposés, la saison culturelle a retrouvé une partie de son public de 2019 avec une **moyenne de 421 spectateurs**.

Quatre spectacles se sont déroulés à **guichet fermé** durant cette saison avec plus d'un millier de spectateurs à chaque soirée : Alban IVANOV, Hubert-Félix THIÉFAINE, Aymeric LOMPRET, D'JAL.

Quatre autres événements ont bénéficié de très bons remplissages avec Ben MAZUÉ et Michel JONASZ qui ont chacun attiré 650 spectateurs, Gauvain SERS plus de 700 personnes et Murray HEAD 500 spectateurs.

Pour le **palais des congrès**, cela fait une **moyenne de 670 spectateurs** par spectacle, soit un **taux de remplissage** approchant les **70 %**.

Au niveau de l'Espace Alhambra, les spectacles "découvertes" ont pris un peu plus de temps pour retrouver leur public, avec une **fréquentation moyenne de 143 spectateurs par spectacle**.



RÉSEAUX SOCIAUX : AU NOM DE LA COMMUNAUTÉ !



La ville développe son réseau Instagram et s'abonne à d'autres pages publiques, associatives ou encore d'institutions privées qui sont ses partenaires.

N'hésitez pas à vous faire connaître pour partager vos meilleurs clichés !

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Des lutins farceurs ont été accueillis en décembre...

Pour la deuxième année consécutive, les animateurs du service Jeunesse et les enfants ont eu la joie de rencontrer **Elfie et Zébulon**, deux lutins farceurs.

Ces petits diables n'ont eu de cesse de faire de nombreuses bêtises chaque nuit passée à la maison de l'enfance ! Et tous les matins, au moment de l'ouverture des portes, les enfants parlaient à leur recherche, découvrant les résultats de leurs petits méfaits !

Ces petits diabolotins étaient pourtant bien dotés : les enfants leur avaient fabriqué une jolie maison et un lit confortable spécialement pour leur séjour. Une page éphémère Facebook leur a été dédiée pour publier les photos des farces quotidiennes.

Ce projet a rencontré un vif succès auprès des enfants qui attendent déjà Noël prochain pour la suite de leurs aventures avec Elfie et Zébulon.



RALLYE SOLIDAIRE : C'EST CHAUD PATATE !

En partenariat avec la **Croix Rouge** et les **commerçants vittellois**, les **adolescents du centre de loisirs** ont fait preuve d'une grande solidarité à l'occasion du "Rallye Patate" édition 2022.

LE DÉFI :

Collecter un maximum d'objets solidaires à glisser dans une boîte à chaussures en échange d'une pomme de terre.

Équipés de cartes de visite, tubercules en poche, **les jeunes n'ont pas hésité à solliciter les commerçants vittellois**. Ils ont récolté une soixantaine d'objets tantôt bons, tantôt chauds, tantôt doux et tantôt ludiques. **Un joli challenge intergénérationnel mené à bien !**



Visite des locaux de la Croix Rouge par les ados et explication du rôle et des actions de l'association par Daniel et Christine VILLEMENOT.

LE BILAN :

- 15 boîtes à chaussures, remplies d'objets solidaires utiles, remises à la Croix Rouge,
- 28 boutiques participantes.

Merci et bravo à tous !

RESTAURANT PIERRE DESCHASEAUX

La ville de Vittel a décidé d'investir dans de **nouvelles tables et chaises** dans les locaux de la cantine fréquentée par les enfants du périscolaire.

Le mobilier choisi est plus léger, transportable et phonique pour le **confort et la santé des enfants**.

Ergonomique, il facilite également le travail du personnel.

Ce nouveau matériel a pris place dans la salle des grands en 2022 et sera installé dans l'espace des plus petits en 2023.

Cette dépense de **83 000 € TTC** est **subventionnée** à hauteur de **60 % par la CAF** des Vosges (12 400 € de prêt et 29 000 € de subvention directe).



"BULLE NATURE" : DÉSIMPERMÉABILISER ET VÉGÉTALISER LES COURS D'ÉCOLES

Sur l'invitation de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, la ville de Vittel, sensible au changement climatique, s'est inscrite dans le projet "Cour d'école, bulle nature !" qui vise à rendre les cours d'établissements scolaires plus verts et plus agréables.

UNE DÉMARCHE AUX NOMBREUX ATOUTS

Il s'agit de permettre l'infiltration de l'eau de pluie pour nourrir la végétation et les sols, de mettre la nature à la portée des enfants, de proposer un espace végétal pédagogique grandeur nature. C'est aussi améliorer le confort de tous lors des périodes de fortes chaleurs et sensibiliser au changement climatique car les enseignants peuvent eux aussi s'approprier la démarche et la réinvestir dans leur cycle d'apprentissage.

UN PROJET DÉCLINÉ À VITTEL EN MODE COLLABORATIF

Les projets mis en œuvre à Vittel seront dans un premier temps déclinés dans les cours de récréation des plus jeunes : au centre multiaccueil FRIMOUSSE, à l'école maternelle LOUIS BLANC et à l'école maternelle PETIT BAN.

Les actions ont été définies en lien avec les chefs d'établissements dans le but de répondre aux besoins exprimés. Elles consisteront principalement à décroûter une partie des enrobés actuels pour les remplacer par des matériaux perméables. Il s'agira aussi de végétaliser ou boiser les espaces en aménageant des haies ou en créant des espaces ludiques d'apprentissage et de jeux.

UN IMPORTANT SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER

Un paysagiste-concepteur, missionné par le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, accompagne la ville dans la conceptualisation des projets. Un maître d'œuvre sera chargé de coordonner l'ensemble des opérations.

L'agence de l'eau Rhin-Meuse offre son appui technique à la ville et subventionnera les travaux à hauteur de 60 % minimum et 80 % maximum dans la limite de 150 € / m² d'espace traité.

EN QUOI CONSISTENT LES PROJETS ?

- Désimpermeabiliser le plus possible en réduisant les surfaces bétonnées pour éviter le ruissellement des eaux de pluie qui transitent inutilement vers les réseaux d'égout.
- Utiliser des matériaux perméables pour infiltrer l'eau (noues, structures réservoirs, revêtements perméables, toitures végétalisées...).
- Privilégier l'infiltration des eaux de pluie dans les espaces végétalisés pour les alimenter, réhydrater les sols et retrouver le cycle naturel de l'eau.
- Utiliser des revêtements plus clairs pour ne pas emmagasiner de la chaleur au sol.
- Boiser et végétaliser au maximum pour agir sur le rafraîchissement grâce à l'évapotranspiration et permettre l'accueil de la biodiversité.
- Intégrer l'eau dans l'aménagement pour économiser l'eau potable.
- Créer des espaces ombragés : pour protéger de l'ensoleillement via un ombrage dit végétal ou bien construit. Il peut s'agir de transformer les murs et clôtures en îlots de fraîcheur.



BIEN DÉMARRER DANS LA VIE C'EST PERMIS !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville fait évoluer le dispositif d'aide au permis de conduire pour favoriser la mobilité des jeunes Vittellois : une évolution en lien direct avec la réglementation.



Il est à présent possible d'apprendre à conduire à partir de 15 ans de façon accompagnée (Apprentissage Anticipé de la Conduite) et après plusieurs centaines de kilomètres parcourus, de passer son permis dès son 17^{ème} anniversaire.

Le CCAS a donc modifié le règlement des aides au permis : chaque Vittellois âgé de 15 à 25 ans peut désormais s'inscrire à la bourse au permis.

LE PRINCIPE

Réaliser 40 heures d'activités citoyennes pour bénéficier d'une aide financière de 500 € (versée directement à l'auto-école partenaire).

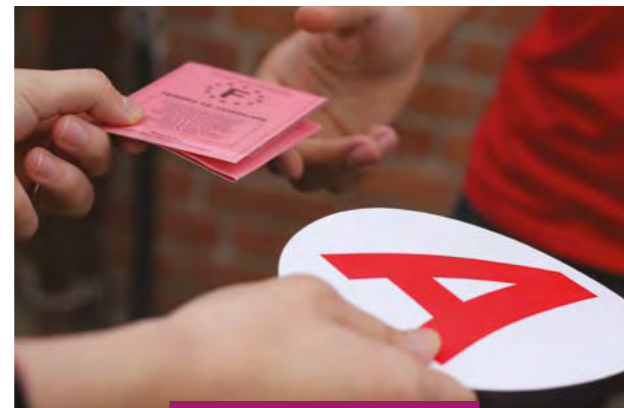
LE PUBLIC ÉLIGIBLE :

- résider à Vittel,
- être âgé de 15 à 25 ans,
- être candidat au permis de conduire ou à la conduite accompagnée,
- respecter les conditions de ressources maximales : quotient familial mensuel inférieur ou égal à 1 300 €.

LES ENGAGEMENTS DU JEUNE :

- réaliser 40 heures d'activités citoyennes au sein de la collectivité ou dans une association vittelloise,
- s'inscrire dans l'une des trois auto-écoles vittelloises,
- obtenir le code de la route et l'autorisation ou le permis de conduire.

— CCAS : tél. 03 29 08 43 14 - ccas@ville-vittel.fr



LA CITOYENNETÉ : UNE VALEUR POUR LES JEUNES VITTELLOIS

Chaque année en été, le CCAS encadre des "Chantiers Jeunes" à destination des Vittellois âgés de 14 à 17 ans.

En 2022, vingt-quatre participants dont 5 filles et 19 garçons ont contribué, pour une vingtaine d'heures chacun, à la réussite de 2 chantiers :

- Entretien et peinture de la rambarde le long de la Maison Ressources,
- Entretien des chemins pédestres.

Durant 6 semaines, les jeunes se sont relayés pour atteindre les objectifs fixés.

Et comme tout travail mérite salaire, un chèque de 120 € a été remis à chacun d'eux.

Dans le même temps, deux actions de prévention ont été menées auprès d'eux :

- Un atelier d'improvisation théâtrale autour de la thématique de l'engagement citoyen,
- Un Escape Game : jeu de mise en situation réelle pour résoudre 11 énigmes sur la thématique de la nutrition en 60 minutes maximum.

Ces chantiers jeunes, d'un montant total estimé à 26 164 €, ont pu être mis en place grâce à un co-financement du FIPD (Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance) à hauteur de 1 000 € et de la CAF à hauteur de 5 644 €.



GOÛTERS PRATIQUES SÉNIORS

Ces ateliers cofinancés par la Conférence des financeurs sont ouverts aux personnes de 60 ans et plus, résidant à Vittel et ses alentours.

En 2022, une douzaine de rendez-vous ont été proposés sur des thématiques actuelles variées. Ils ont attiré 138 personnes :

- initiation et perfectionnement aux outils numériques,
- ateliers nutrition numérique,
- séances de sophrologie,
- promotion de l'activité physique,
- atelier d'art sur verre,
- atelier nutrition,
- remise à niveau du code et de la conduite avec le programme "Zen'iors au volant",
- initiation et perfectionnement de la langue des signes,
- ateliers sur la mémoire.



— Pour plus de renseignements : Maison Ressources
Tél. 03 29 08 43 14 - ccas@ville-vittel.fr

ACTIONS RECONDUITES EN 2023 SUR INSCRIPTION

LA RELÈVE EST ASSURÉE !

Mention très-bien au baccalauréat : objectif atteint pour Marie Conroux et Maxime Daval en 2022.

Soucieuse de récompenser les jeunes étudiants méritants, la ville de Vittel via son CCAS félicite officiellement chaque année tous les bacheliers reçus avec la mention très-bien.

Marie se destine au métier de juge d'instruction et souhaite passer par un Institut d'Études Politiques pour y accéder.

Maxime, élève en Prépa Commerce à Nancy souhaite ensuite intégrer une école de statistiques.

L'adjoite aux Affaires Sociales, Sylvie VINCENT, leur a remis deux entrées aux Thermes, des goodies de la ville ainsi qu'un bon d'achat de 50 euros.

Félicitations à eux et bonne chance aux futurs candidats !

DES RETROUVAILLES ATTENDUES !

Suite à l'amélioration de la situation sanitaire, le traditionnel repas des aînés a pu être organisé le 08 juin 2022.

Plus de 200 personnes ont répondu à l'invitation pour partager le repas annuel offert par le CCAS.

Les personnes n'ayant pas pu assister au repas ont reçu un ballotin de chocolat (environ 165 inscrits),

MIEUX FÊTER NOËL À VITTEL

A l'instar des années passées, les Vittellois non imposables sur le revenu peuvent percevoir dès leur 70^{ème} anniversaire un bon d'achat (35 € pour une personne seule et 50 € pour un couple) à utiliser dans les commerces de la commune.

Ces bons d'achat représentent une aide financière globale de 8 200 €.



SANTÉ : NOUVELLE MUTUELLE À TARIF PRÉFÉRENTIEL

Lancement d'une offre "complémentaire santé" à l'échelle communale en partenariat avec le groupe Victor Hugo.

Dans le cadre de ses actions dans le domaine de la santé, le CCAS de Vittel souhaite contribuer à l'**élargissement du taux de couverture santé des Vitteltois**.

Le Maire a signé le 13 décembre 2022 une **convention avec le groupe Victor Hugo** pour faire bénéficier les Vitteltois d'une **offre de protection santé complète** et adaptée aux besoins de chacun, à **tarifs attractifs**. Une réunion publique a été organisée dans les jours qui ont suivi. Les personnes intéressées peuvent se renseigner sur les formules proposées sur le site internet de la ville de Vittel (*Rubriques : Accueil > Vivre > Action sociale et solidarité > Actualités*).

Les garanties prendront effet à la date de souscription du contrat, sans délai de carence, sans condition ou de limite d'âge, sans questionnaire de santé et sans aucun frais d'entrée ni frais de gestion.



INSERTION ET ACCOMPAGNEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL

Au cours de l'année 2022, le CCAS a accompagné **117 personnes bénéficiaires de minimas sociaux** sur le chemin de leur réinsertion sociale ou professionnelle. Plusieurs actions intergénérationnelles ont également été mises en place en lien avec les "Goûters Pratiques Séniors" : atelier sophrologie, atelier d'écriture, atelier informatique, formation aux gestes de premiers secours (PSC1) en lien avec la Croix-Rouge de Vittel, actions théâtre forum sur les dangers d'internet (cyberharcèlement, cyberattaque) en partenariat avec la médiathèque de Mirecourt.

Ces ateliers sont cofinancés par le pôle insertion du Conseil départemental des Vosges.

DE NOMBREUX AUTRES ATELIERS ONT ÉTÉ ORGANISÉS :

- **Prévention santé :**
 - "Escape Nutri Game" en lien avec l'accueil de trois étudiantes de l'institut de formation en soins infirmiers de Neufchâteau,
 - "Élixir de Printemps" en partenariat avec le CCAS de Contrexéville sur les risques liés à une consommation importante d'alcool,
 - "Mois Sans Tabac" course d'orientation dans le parc thermal en partenariat avec le CCAS de Contrexéville et présence des jeunes suivis par la Mission Locale de la Plaine des Vosges.
- **Promotion de l'activité physique :**
 - cycle de balades oxygénantes sur Vittel,
 - une sortie dans les Hautes-Vosges.
- **Favoriser l'accès à la culture pour tous :**
 - à l'Opéra National de Lorraine : visite guidée, conférence, représentation de "La Tosca" de Giacomo Puccini,
 - à la cathédrale de Metz : visite guidée et découverte de la crypte et de ses trésors,
 - au musée Pompidou de Metz : visite guidée de l'exposition temporaire "Mimèsis".



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS)

Depuis 1995, les CCAS sont chargés de déterminer les besoins réels de leur population en termes d'actions sociales. Il s'agit de l'analyse des besoins sociaux. Elle permet à la ville d'ajuster sa politique sociale.

A Vittel, cette analyse a été lancée en février 2022 par le CCAS. Les habitants étaient invités à répondre à un questionnaire de façon anonyme, soit en ligne sur le site internet de la ville, soit sur formulaire papier. Trois cent retours ont été enregistrés soit environ 6 % de la population. Si ce taux ne semble pas très significatif, les questionnaires ont été analysés en intégralité. Les projets, sujets ou thématiques qui intéressent le plus les Vitteltois sont au nombre de quatre. Ils ont d'ores et déjà intégré le cœur du travail des élus, agents et partenaires du CCAS qui seront mobilisés sur ces sujets durant de nombreuses semaines en vue de leur concrétisation.



AMÉLIORER L'OFFRE DE SOINS EN OUVRANT UNE MAISON DE LA SANTÉ POUR 13,33 %

Le sujet de la santé et de son accessibilité, avec notamment la problématique de l'allongement des délais pour obtenir des rendez-vous, du manque voire de l'absence de spécialistes sur la commune, est une source d'inquiétude pour près de 15 % des répondants. Afin d'y remédier, les élus ont décidé de lancer des **ASSISES DE LA SANTÉ** au niveau communal. **Une première réunion de travail a eu lieu le 2 mars où 18 professionnels de la santé étaient présents.** C'est en concertant l'ensemble des professionnels de santé, médicaux et paramédicaux présents sur le territoire, que le projet se construira. Pour mieux répondre à vos besoins en tant que patients, pour comprendre les difficultés de tous et recueillir les avis et suggestions des professionnels, des temps d'échange seront régulièrement organisés.



CONSTRUIRE DES LOGEMENTS ADAPTÉS POUR 5,66 %

Station thermale de renom, Vittel fait face à certaines problématiques en termes de logement dues à son attractivité. Prix élevés, offre meublée saisonnière importante, taux de vacance des logements à réduire, résidence inadaptée, etc. L'ABS sera l'occasion de réfléchir autour de ces questions du logement et de définir des pistes d'action en concertation avec les partenaires (bailleurs sociaux, Conseil départemental ...). Un important travail est par ailleurs enclenché pour lutter contre les logements vacants à Vittel.

Depuis une loi de 2016, les Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale (CCAS et CIAS) doivent réaliser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) au cours de l'année civile qui suit le renouvellement des conseils municipaux. Au-delà de l'obligation réglementaire, l'ABS est avant tout un outil permettant de mieux connaître le territoire.

AGIR POUR LA MOBILITÉ POUR 6,33 %

L'enclavement ferroviaire de Vittel a laissé des traces dans les esprits des vitteltois. Depuis plusieurs années, les élus n'ont cessé de se battre pour la réouverture de la ligne 14 Nancy-Merrey. Après le retour du feu "train des eaux" qui permet de relier Paris sans rupture de charge, la ville suit en lien étroit avec la région Grand Est, compétente en matière de transport ferroviaire, le projet de remise en service de la ligne 14 programmée pour 2025. Intra-muros, le projet de voie douce reliant la gare de Vittel à celle de Contrexéville renforcera la navette Navig'eaux, l'offre de transport étant désormais organisée au niveau intercommunal. Actuellement en cours d'études, ce projet sera financé par l'État, la région Grand Est, et le département des Vosges.



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT POUR 3,66 %

La préservation de la nature environnante qui rend Vittel aussi attractive a continuellement donné lieu à de multiples précautions particulières sur le territoire communal : entretien des espaces verts sans produits phytosanitaires, sans pesticide, utilisation de brûleurs, etc... L'ensemble des actions mises en place permettent même aujourd'hui de conserver le label quatre fleurs des villes fleuries. Plus récemment, la municipalité a confirmé son engagement à préserver la ressource en eau, en quantité et en qualité, et mène des opérations variées sur le réseau afin de limiter les fuites. Le projet de voie douce contribue aussi à cette préservation de notre environnement en incitant à moins utiliser nos véhicules à moteur. La ville, en lien avec ses partenaires, œuvrera continuellement dans le sens du maintien de l'exceptionnelle qualité de son environnement, de ses paysages préservés et non pollués.





TITRES D'IDENTITÉ : FACE À L'AFFLUENCE, LE FONCTIONNEMENT ET LE SERVICE ÉVOLUENT

Avec la pandémie de Covid et les confinements qui ont suivi, les Français n'ont guère renouvelé leurs titres d'identité. À la sortie de la crise, l'envie de voyager a refait surface et avec elle un nombre incalculable de dossiers de renouvellement de titres périmés a dû être traité par les services municipaux au cours de l'année 2022.

Contraint par le nombre exponentiel de demandes de titres d'identité, le service a dû s'adapter et revoir son organisation afin de répondre à la demande et de satisfaire en priorité les Vittellois.

Il a été décidé de mettre en place un système de tickets limitant le nombre de dossiers recueillis à vingt par après-midi et d'ouvrir des créneaux de rendez-vous les matins pour les habitants de Vittel. Le dispositif a été progressivement élargi pour bénéficier à l'ensemble des résidents de la Communauté de communes Terre d'Eau et aux personnes en situation de handicap ou aux familles nombreuses.

EN FRANCE, JE PEUX RENOUELER MON TITRE D'IDENTITÉ DANS LA VILLE QUE JE CHOISIS

Peu importe où on habite, il est possible de demander un titre d'identité dans n'importe quelle mairie disposant d'un dispositif de recueil de dossiers. Il faudra alors venir retirer sa carte d'identité ou son passeport auprès de ce même bureau municipal.

Dans de nombreuses villes, les rendez-vous sont obligatoires et il faut parfois jusque quatre mois d'attente pour en obtenir un.

Vittel ayant jusqu'alors fait le choix de ne pas instaurer ce système, beaucoup de personnes, bien que très éloignées géographiquement, sont venues jusqu'à la mairie de Vittel pour obtenir le sésame leur permettant de voyager.

Bien que regrettant le manque de considération de l'État et le caractère partiel de la compensation financière octroyée par lui, l'équipe municipale a continuellement choisi d'adapter son fonctionnement et son organisation pour assurer un service optimal.

NOMBRE DE TITRES DÉLIVRÉS

en 2021 : 1 925
en 2022 : 3 594
- 2165 cartes d'identités,
- 1429 passeports.

+86 %
de demandes

En fin d'année, l'activité s'est un peu réduite. Cependant les prévisions annoncent un rebond en 2023 du fait des nombreuses échéances de fin de validité de titres à venir. L'organisation du service a donc encore évolué pour satisfaire un maximum de sollicitations dans des délais acceptables pour tous.



DEPUIS LE 1^{ER} MARS

DEMANDES DE TITRES d'identité exclusivement sur rendez-vous par téléphone : 03 29 08 34 38 ou par mail : cni@ville-vittel.fr.

RETRAITS DE TITRES d'identité sans rendez-vous, tous les jours, de 13 h 30 à 14 h 00 et de 16 h 30 à 17 h 00.

DÉLOCALISATION DE 2 BUREAUX ÉLECTORAUX

L'année 2022 a été riche en scrutins électoraux puisque les électeurs ont été invités à se rendre quatre fois aux urnes.

Compte tenu des mesures sanitaires en place et de l'exiguïté des salons de l'hôtel de ville, il a été décidé d'installer les bureaux 3 et 4 dans un nouveau lieu, aisément accessible et offrant des facilités de stationnement. Le gymnase Dacoury situé au cœur du quartier Haut-de-Fol fortement résidentiel a été retenu. Les opérations de vote s'y sont déroulées dans des conditions optimales. Cette organisation est appelée à perdurer.



UNE MEILLEURE FLUIDITÉ AU MOMENT DE VOTER

LE BUDGET DE LA VILLE DE VITTEL

Le budget municipal distingue classiquement les opérations liées d'une part, au fonctionnement des services et aux dépenses afférentes aux prestations commandées pour la réalisation des actions et petits projets, et d'autre part, aux investissements, c'est-à-dire aux opérations mobilières et immobilières réalisées sur son patrimoine.

Il intègre d'un côté les dépenses et les recettes liées au fonctionnement et de l'autre côté celles liées à l'investissement.

À VITTEL, LE BUDGET SE DÉCLINE EN 4 PARTIES :

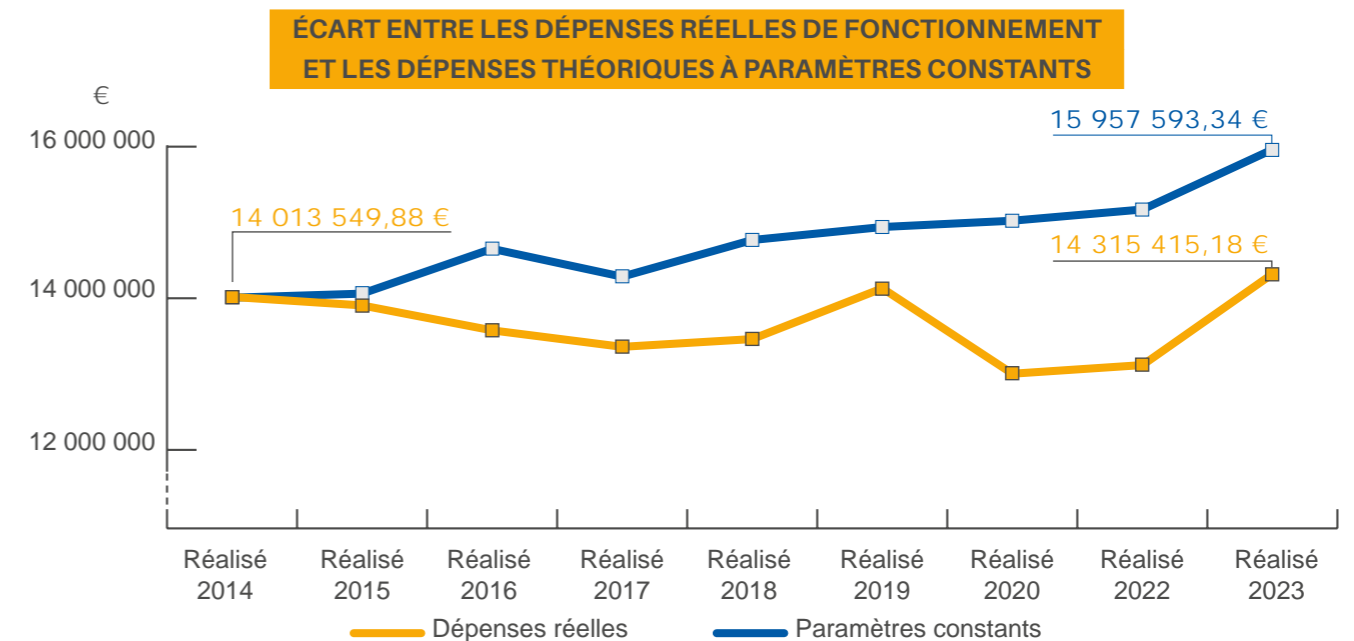
- deux budgets annexes classiques : celui de l'eau et celui de l'assainissement,
- un budget annexe spécifique à la ZAC du quartier des Collines,
- un budget annexe récemment créé pour suivre les opérations entreprises aux côtés du département des Vosges et de la région Grand Est, intitulé "Pôle public" et qui concerne les projets relatifs aux actifs immobiliers acquis fin 2022 : l'ancien casino et le Vittel Palace,
- le budget général qui regroupe toutes les opérations financières liées aux autres actions municipales, la majorité.

Budgets 2022	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget général	20 003 070,82 €	12 240 518,74 €	32 243 589,56 €
Budget annexe "Eau"	590 459,17 €	788 866,68 €	1 379 325,85 €
Budget annexe "Assainissement"	430 658,60 €	964 903,90 €	1 395 562,50 €
Budget annexe "Quartier des Collines"	2 355 648,22 €	1 493 308,65 €	3 848 956,87 €
Budget annexe "Pole Public"	183 310,00 €	- €	183 310,00 €
Total	23 563 146,81 €	15 487 597,97 €	39 050 744,78 €

En 2022, les opérations réalisées sur ces 5 budgets s'élèvent à plus de 39 M€ : 23,5 en fonctionnement et 15,5 M€ en investissement.

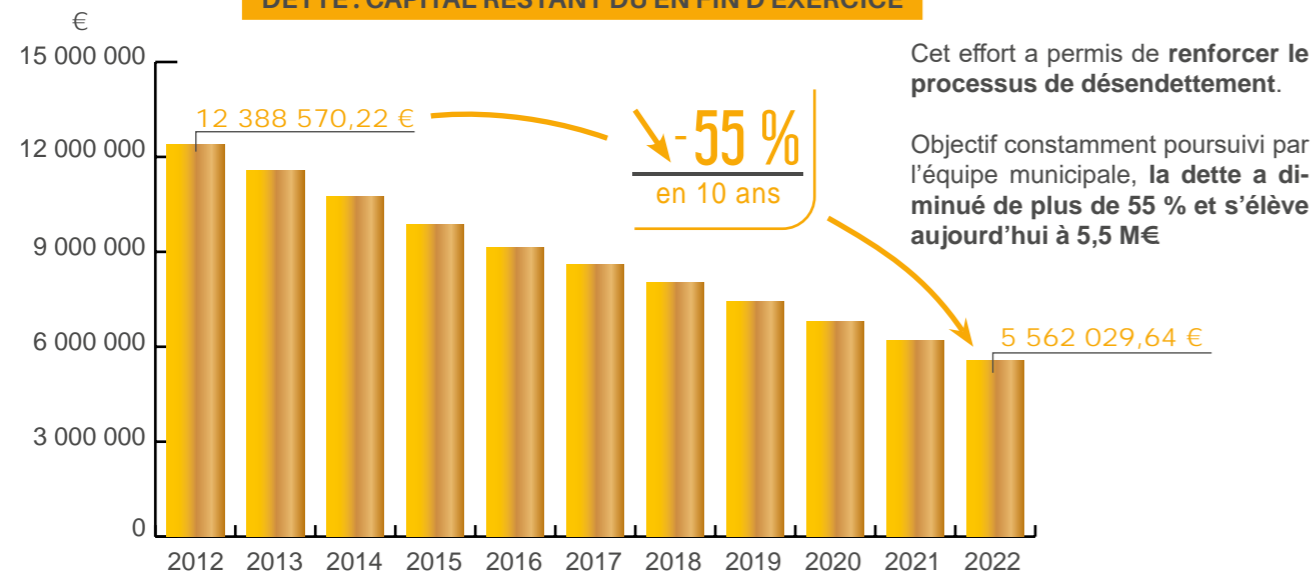
RATIONALISATION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET RÉDUCTION DU POIDS DE LA DETTE

Depuis son arrivée en 2014, l'équipe municipale a décliné une politique volontariste de maîtrise des dépenses de fonctionnement. La ville dépense aujourd'hui seulement 2 % de plus qu'en 2014.



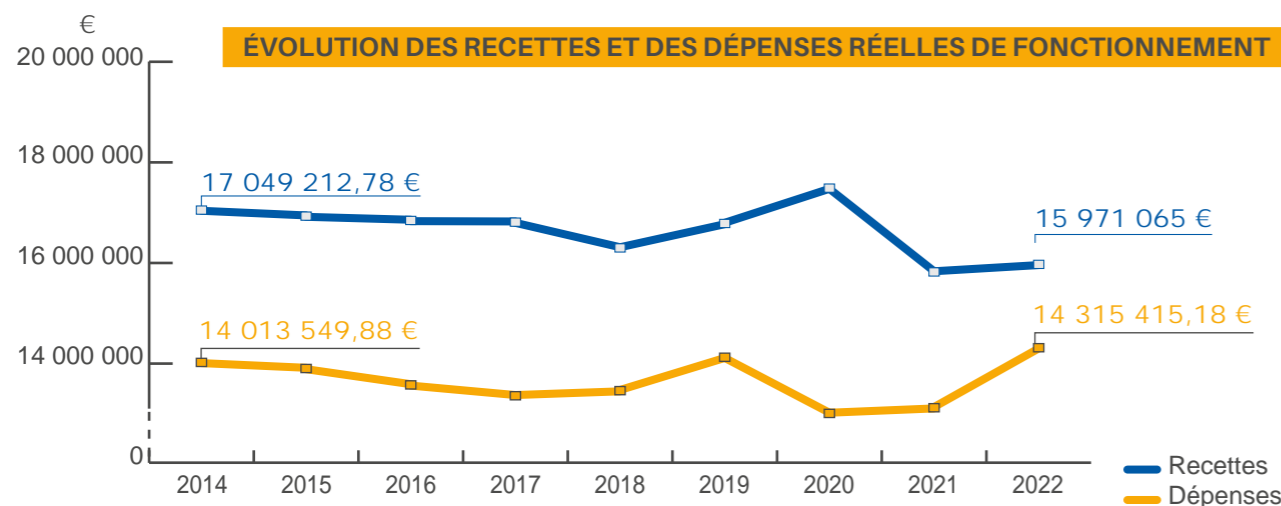
La politique municipale a généré un effort financier cumulé de 9 992 307 € entre les dépenses réelles et les dépenses théoriques à périmètre constant sur la période 2014-2021.

DETTE : CAPITAL RESTANT DU EN FIN D'EXERCICE



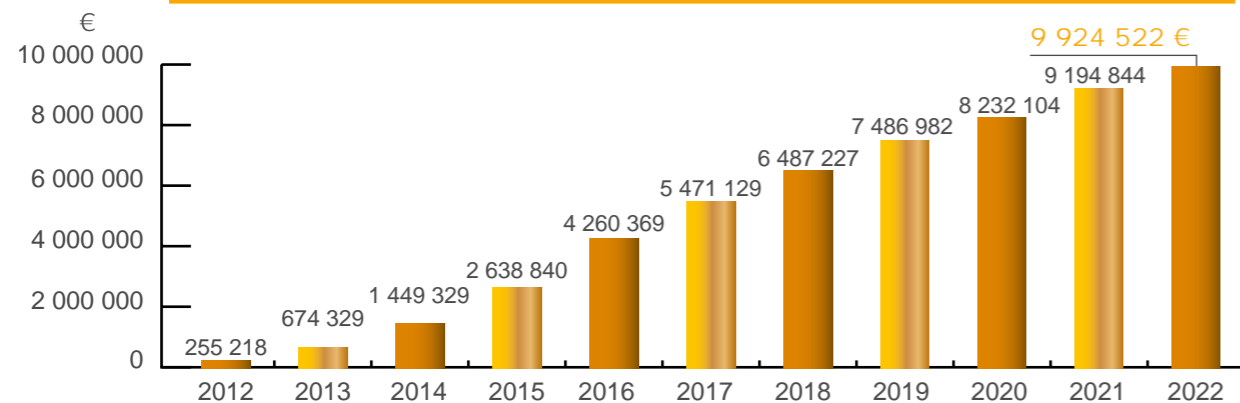
BAISSE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CONSTANTE

S'élevant à près de 16 M€, les recettes de fonctionnement accusent une baisse de 6 % sur 9 ans. La Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État (DGF) continue de diminuer, marquant année après année le désengagement de l'État.



La crise énergétique et inflationniste ajoute ses conséquences négatives à la situation financière de la ville qui ne bénéficie pas de bouclier financier induisant un rétrécissement de l'écart entre recettes et dépenses.

DGF ET FONDS DE PÉRÉQUATION : CUMUL DES PERTES CUMULÉES DEPUIS 2012



En additionnant le montant de la DGF perdu au prélèvement au titre du fonds de péréquation, le **manque à gagner pour la ville de Vittel s'élève à près de 10 millions d'euros depuis 2012**.

SITUATION FIN 2022 : UNE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE MALGRÉ UNE ÉPARGNE BRUTE DÉGRADÉE

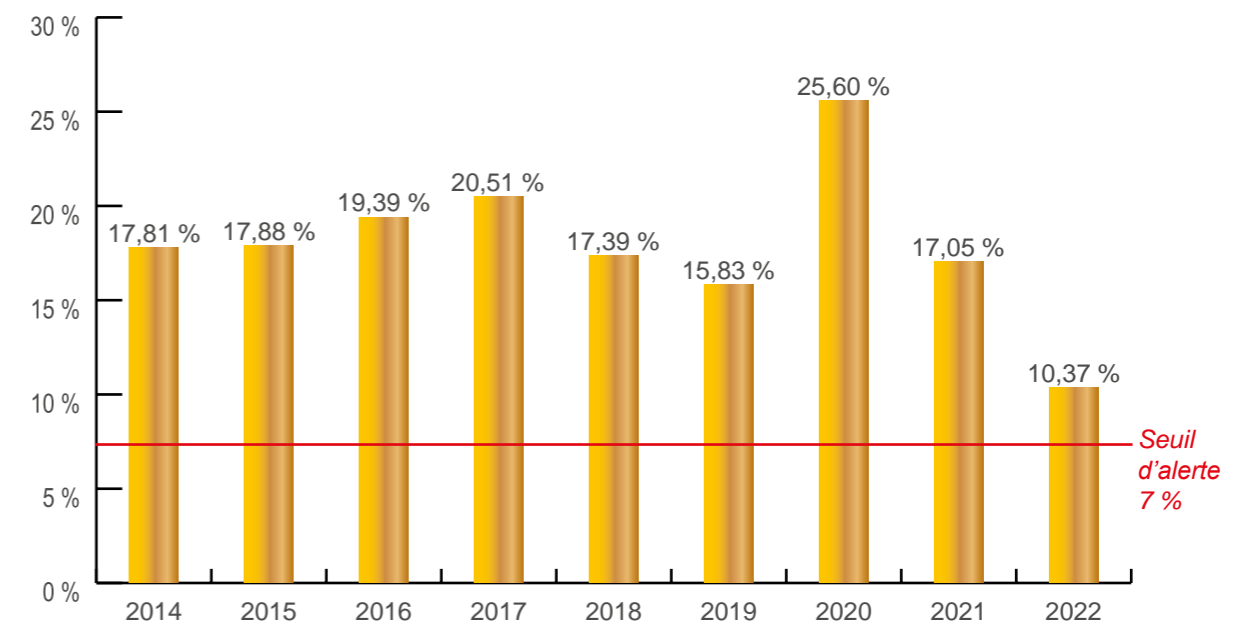
Le très bon niveau de trésorerie de la ville de Vittel fin 2021 a permis d'absorber la compensation partielle de recettes par l'État et la violence du choc financier induit par la crise sanitaire.

En 2022, la continuité des services, la préservation des emplois publics et les mesures d'aides et de soutien divers aux acteurs locaux ont pu être assurées grâce aux bons résultats financiers de la ville qui ont servi de puissants amortisseurs face à la crise COVID et l'inflation qui a suivi.

Le **taux d'épargne brute est le socle de la richesse financière d'une collectivité territoriale**. Il détermine sa capacité à investir et à rembourser la dette. Son seuil d'alerte se situe à 7 %.

La bonne santé financière et les taux d'épargne brute très positifs des années antérieures permettent à la ville de faire face à une situation délicate qui voit le taux d'épargne brute se rapprocher des 10 %.

ÉVOLUTION DU TAUX D'ÉPARGNE BRUTE



PERSPECTIVES POUR 2023 :

Le **choc budgétaire inflationniste** ressenti dès 2022 semble devoir se poursuivre en 2023 et vient donc directement **bouleverser les équilibres d'action** de la ville. **Pour autant, le taux d'épargne brute** devra être **maintenu supérieur ou égal à 10 % des recettes réelles de fonctionnement**, essentiel à la **capacité d'investissement** et donc au **développement** futur de la ville de Vittel.

La **prudence** est dès lors de mise : si la très bonne santé financière avant inflation et les nombreux investissements de la ville permettent de supporter une certaine dégradation de son épargne, **la puissance des hausses de prix et la volonté de préserver les capacités d'investissement dans la durée** enjoignent l'activation de **nouvelles mesures budgétaires dès 2023** et la reconduction de certaines engagées en 2022 :

- les **dépenses de charges générales** seront maintenues à **35 % des dépenses réelles**,
- les **dépenses de personnels** seront fixées à **45 % des dépenses totales réelles**.

Les contraintes et les objectifs demeurent encore plus forts que depuis 2014 pour maintenir un équilibre budgétaire. **Cette politique prudente et rigoureuse est la seule garante de notre capacité à rester libres de nos choix.**



RÉFECTION DE LA PLACE DES FRANCS ET DE SA FONTAINE : MOINS DE MINÉRALISATION ET PLUS DE VERDURE

L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) a été associé à la réflexion menée sur le réaménagement de la place des Francs. L'objectif du projet était d'améliorer le cadre urbain de cet espace à l'entrée du cœur de ville et d'en faciliter l'usage, tant au niveau du stationnement pour les riverains et clients des commerces voisins que de l'accès à la source Impériale pour tous.

Sa proposition de déplacer l'ancienne Fontaine Impériale et de la réhabiliter engendrait d'importants risques de dommages et des dépenses conséquentes que la ville n'est pas en mesure d'absorber dans le contexte actuel.

Il a donc été convenu d'entreprendre des travaux de réhabilitation de la place sans que la fontaine fasse l'ob-

jet d'un transfert. Elle sera intégralement reconstruite conformément au schéma ci-après, proposant notamment une zone ombragée selon une inspiration émanant de la roseraie.

Les bordures de voiries seront déposées, un accès handicapés sera réalisé, les réseaux secs et humides seront repris ainsi que l'enrobé, de nouveaux mats d'éclairage public seront installés. Le granit bleu des Vosges (dalles et bordures) ainsi qu'un aménagement paysager compléteront l'ensemble.

Les investissements s'élèvent à 300 000 € et sont subventionnés par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Débuté en mars 2023, le chantier devrait durer 3 mois.



Actuellement très minéralisée, cette place se verra plus écologique avec des îlots fleuris séparant la chaussée du parking qui sera doté d'emplacements en pavés drainant. L'accent sera également mis sur la sécurisation des piétons et des automobilistes. La fontaine actuelle sera remplacée par une buvette plus contemporaine alliant simplicité et efficacité assortie de mobilier et d'espaces conviviaux.

AMÉNAGEMENTS AU CIMETIÈRE

En mars 2022, deux nouvelles allées ont été créées suite aux travaux de terrassement et un projet d'aménagement paysager de ces espaces est en cours d'étude. La zone encerclant le calvaire a été reprise et aménagée : un banc propice au recueillement pour les visiteurs y a été installé.



INFORMATION AUX USAGERS

Le site internet www.cimetieres-de-france.fr recense l'ensemble des emplacements occupés du cimetière de Vittel. En allant dans l'onglet "Recherche d'un défunt", vous retrouverez les numéros d'allée, de sépulture ou de case pour le columbarium.



BIEN RECYCLER, C'EST PAS COMPLIQUÉ !

La Communauté de communes Terre d'Eau s'est fixée comme objectif de trier plus pour recycler plus, et ainsi mieux maîtriser les dépenses dans un contexte d'augmentation constante des coûts de collecte et de traitement des déchets.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, il en est fini du casse-tête des consignes de tri. Désormais, **en plus des papiers et des emballages en métal, tous les emballages en plastique** sont à déposer dans le bac ou sac jaune de collecte sélective.

POURSUIVONS FACILEMENT NOS EFFORTS

Inutile de laver les emballages car l'eau est précieuse, il suffit de bien les vider. N'empilez ou n'imbriquez pas les emballages et contenants les uns dans les autres car ils sont difficiles voire impossible à séparer. Résultat : ils sont considérés comme des "refus" et finissent à l'incinération.

Imbriqué n'est pas recyclé !

AU CIMETIÈRE, JE TRIE AUSSI !

La ville de son côté poursuit la mise en œuvre de la collecte sélective et a équipé le cimetière communal de bacs séparant les déchets recyclables et les déchets verts (végétaux et terre). **Merci pour votre geste de tri !**



PENSE-BÊTE

Dans les Vosges, je TRIE tous mes EMBALLAGES

Magazines & Journaux en PAPIER

Emballages alimentaires en CARTON

BARQUETTES

Conserves & Emballages en MÉTAL

Bouteilles & Flacons en PLASTIQUE

BOITES POTS TUBES

SACS FILMS PLASTIQUES

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Avec Évodia et votre collectivité, tous les emballages se trient et les papiers se recyclent !

www.evodia.org

EAU POTABLE : OPTIMISER LA GESTION ET LE RENDEMENT

Le **diagnostic** du système d'alimentation en eau potable, initié en mai 2021, dans l'objectif d'**améliorer la performance du réseau communal**, est à présent **finalisé**. Il a permis de déterminer les futures actions à mettre en œuvre pour en **améliorer le rendement**. Il a été réalisé en **trois phases** :

- **Phase 1** : études préliminaires et cartographie du réseau,
- **Phase 2** : campagne de mesures et modélisation,
- **Phase 3** : propositions d'actions et d'un programme de travaux hiérarchisés.

En parallèle du diagnostic, afin d'**améliorer l'efficacité des recherches de fuites**, dix **débitmètres** ont été installés sur le réseau d'eau au premier semestre 2022. Ils permettent d'aider à **contrôler les fuites sur les 67 km** de réseaux répartis en 8 secteurs.



TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE QUARTIER DES GÉLINES

Afin d'améliorer la pression d'eau offerte aux riverains du quartier des Gélines, des travaux ont été engagés par la ville. Réalisés par l'entreprise SADE entre mi-novembre et mi-décembre 2022, ces travaux ont permis aux habitants de pouvoir compter sur un niveau de pression compatible avec les usages habituels.

DISTRIBUTION D'ÉCONOMISEURS D'EAU : RATIONALISER SA CONSOMMATION

Dans l'objectif de rationaliser les consommations d'eau et leur coût pour chacun, la ville offre depuis 2019 à chaque foyer vittellois un kit dit d'économie d'eau.

La campagne de communication autour de ce dispositif a été relancée en 2022 et la distribution se poursuit pour les Vittellois n'en ayant pas encore bénéficié.

Le kit comprend des éléments hydro économes qui limitent le débit d'eau potable en sortie des robinets (évier de cuisine et lavabos de salle de bain) et de la douche :

- un **régulateur** de débit pour douche à 8 litres par minute,

- deux **aérateurs** de débit pour robinets à 5 litres par minutes + joints mâles et femelles,
- un **sac débitmètre** pour mesurer en direct les économies d'eau réalisées.

Les habitants intéressés peuvent venir retirer gratuitement leur kit à l'accueil de la mairie munis de leur avis de taxe foncière ou d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



NOUVEAUTÉ : PAGE DÉDIÉE À L'EAU SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

Une page dédiée à l'eau potable a été créée sur le site internet de la ville : rubrique "Découvrir - Environnement - Gestion de l'eau potable".

Vous la retrouverez à l'adresse suivante : <https://www.ville-vittel.fr/fr/gestion-de-l-eau-potable.html>

FLEURISSEMENT : SE RÉINVENTER TOUJOURS ET ENCORE

Une ville, où il fait bon vivre et venir est avant tout une ville agréable à regarder. C'est pourquoi, la ville de Vittel a toujours misé sur le végétal et le fleurissement pour améliorer le cadre de vie de ses habitants et de ses touristes. Grâce aux Vittellois et les compétences de ses agents, la ville brille de mille fleurs chaque année : une mobilisation générale qu'il convient de saluer d'autant que les différents épisodes climatiques vécus ces dernières années imposent de s'adapter toujours plus.

À cet égard, l'année 2022 fut significative. Sécheresse et canicule obligent à de **drastiques économies d'eau** et nécessitent de trouver des solutions pour **arroser conformément au cadre réglementaire**. Face à ces contraintes, l'**équipe municipale des espaces verts a réinventé sa gestion** pour **maintenir** le charme de la ville à la hauteur de **ses quatre fleurs**.

Engagée dans la transition écologique, la ville de Vittel a mis en place de **nouvelles stratégies d'entretien** : gestion raisonnée de l'eau et utilisation de l'eau de pluie, choix de plantes peu gourmandes en eau, création d'îlots de fraîcheur, développement de zones de protection de la faune et la flore, déminéralisation des sols, végétalisation des parcs de stationnement, fleurissement des pieds des arbres.

En 2023, les **efforts** seront **accentués** au vu de l'expérience acquise. Certains bacs à fleurs céderont leur place à des plantations en pleine terre, aux endroits les plus adaptés. La pratique du fauchage tardif qui fait à présent partie des pratiques municipales, permet aux plantes annuelles et bisannuelles de mener à bien leur cycle végétatif : elles grainent pour se reproduire naturellement. Le fauchage raisonné facilite également l'implantation des plantes fragiles et préserve les niches écologiques.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS : PASSAGE DU JURY EN 2023

VITTEL LABELLISÉE 4 FLEURS

Voilà désormais **plus de 60 ans** que le **Conseil National des Villes et Villages Fleuris** décerne son label aux cités les plus méritantes :



- **4 626 communes labellisées en France,**
- **277 communes "4 Fleurs" dont la ville de Vittel.**

Faire entrer la nature en ville, mettre en valeur le patrimoine vittellois, aménager durablement le paysage urbain sont autant d'objectifs que la municipalité souhaite atteindre pour améliorer le cadre de vie de ses habitants et maintenir sa labellisation propre à attirer curistes et touristes.

Sans l'effort collectif que la ville salue et remercie, Vittel ne serait pas cette belle ville attractive aux 4 fleurs. Ce label sera remis en cause cette année encore.

BIEN PLUS QUE LE FLEURISSEMENT

L'évaluation nationale repose sur 62 critères très diversifiés : engagement de la collectivité en faveur de l'amélioration du cadre de vie, place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, protection de l'environnement, préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, valorisation du patrimoine botanique français, reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique, qualité de l'espace public sans oublier l'implication du citoyen au cœur des projets et la pédagogie mise en œuvre.

Ce label national s'inscrit dans la continuité et se construit tout au long de l'année pour le bien-être et la qualité de vie des habitants et des visiteurs.



À NOTER :

Le jury national arpentera les rues de la ville le 19 juillet 2023.



TAILLEZ VOS HAIES AVANT LE 1^{ER} AVRIL

Face au déclin de la population des passereaux et dans l'objectif d'agir en faveur de la biodiversité, favorisant la régénérescence de ces espèces en protégeant leur habitat naturel pendant la période de nidification, la Préfecture des Vosges interdit **les travaux de taille des haies et jardins du 1^{er} avril au 31 juillet**. Ces travaux ayant un impact sur le cycle biologique des oiseaux, il est primordial de les réaliser en dehors de cette période.

ZOOM SUR LA POLICE MUNICIPALE

Placée sous l'autorité du Maire, la police municipale est avant tout une police de proximité. La police municipale remplit des missions relevant de deux catégories ou ordres : judiciaire et administratif. Afin de les assurer, le service municipal de Vittel est aujourd'hui composé de 4 agents.

Les agents de police exercent leurs fonctions au plus près de la population, au cœur de la ville dans un **but préventif** pour :

- **maintenir la salubrité publique** : lutter contre le dépôt sauvage d'ordures, éviter les épidémies, organiser la collecte des déchets...
- **veiller à la sécurité des habitants et des biens** : surveillance de bâtiments publics, d'écoles...
- **sécuriser les lieux et la population**, puis contacter les secours en cas d'accidents ou de catastrophe naturelle,
- **maintenir l'ordre sur la voie publique** lors de manifestations ou de regroupement en tous genres,
- **veiller à la tranquillité publique**, cela concerne toutes les nuisances : sonores (musique, aboiement), troubles du voisinage, rassemblement nocturne...

Les agents veillent aussi au respect de la réglementation sur la voie publique (stationnement et circulation) et peuvent dresser des procès verbaux en cas d'infraction.

Actuellement équipée d'un véhicule, de trois VTT à assistance électrique et de jumelles "eurolaser" permettant de relever la vitesse en ville, les agents travaillent en partenariat et en liaison directe avec les services de gendarmerie de l'État situés à Vittel.



LE SERVICE EST OUVERT AU PUBLIC :
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 12 H 00
ET DE 13 H 30 À 17H30.

Depuis 2018, la police municipale gère également le **système de vidéo protection en fonctionnement 24 h / 24 en centre-ville.**

Ainsi en 2018/2019 une première phase de déploiement a été réalisée sur le centre-ville de Vittel. Au cours de l'année 2022, ces

premiers équipements ont été complétés par de nouvelles caméras sises aux entrées / sorties de la ville.

A partir de fin 2022, la ville a agrandi le nombre de caméras équipées du système LAPI (Lecture Automatique des Plaques d'Immatriculation) qui filment quant à elles les entrées et sorties de la commune.

Au final, ces installations représentent plus de 25 caméras couvrant une cinquantaine de vues.



**BIEN CIRCULER,
C'EST AUSSI
BIEN STATIONNER**

En zone bleue, simplifiez-vous le stationnement grâce au disque ! Le mettre bien en évidence derrière le pare-brise de son véhicule permet de stationner gratuitement jusqu'à deux heures consécutives. Il est obligatoire entre 9 h 00 et 12 h 00 et entre 14 h 00 et 19 h 00, tous les jours du lundi au samedi.

Attention à bien utiliser un disque de stationnement conforme et à le régler correctement sans quoi, vous risquez un amende de 35 € Idem si vous dépassez les deux heures de stationnement.



**J'AIME MON CHIEN
ALORS JE LE TIENS
EN LAISSE**

Pour la sécurité des canidés mais aussi pour celle des usagers, les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique.

La loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 stipule que "dans les lieux publics ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse" à défaut, le propriétaire est passible d'une contravention. En ce qui concerne la circulation des chiens dans l'enceinte du parc thermal, seul un rappel à la loi pourra être fait, cet espace étant une propriété privée. En revanche, le propriétaire d'un chien circulant sans laisse sous la galerie thermale, propriété de la ville, pourra être verbalisé.

PREMIÈRE BORNE ÉLECTRIQUE



Dans le cadre de leurs actions en faveur de la transition énergétique et du développement durable, la ville de Vittel et le Syndicat départemental d'électricité des Vosges (SDEV) amplifient le maillage du territoire de la plaine des Vosges en bornes publiques de recharge pour véhicules électriques.

Ils ont installé sur le territoire communal une **première borne sur le parking public situé rue Robert de Fiers**. Cet emplacement, stratégique, en plein cœur de ville, aux abords du quartier thermal et du quartier commerçant, permet aux habitants et visiteurs de profiter de leurs rendez-vous, courses et activités à effectuer en centre-ville pour recharger leur véhicule.

Sur l'espace public, l'emplacement est matérialisé par un marquage au sol dédié. Tout véhicule qui y stationnerait sans utiliser le service sera passible d'une contravention.



QUI EST LE SDEV :

Le **Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges (SDEV)** est un établissement de coopération intercommunale (EPCI) : c'est une entité qui a été créée par certaines communes vosgiennes peu à peu rejointes par d'autres.

En sa qualité d'**Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité (AODE)** sur le département, il a pour but d'organiser et de gérer le service public de distribution d'énergie électrique. Il a confié la gestion de ses réseaux haute et basse tension à ENEDIS pour la partie distribution d'électricité et à EDF pour la partie vente d'électricité aux tarifs réglementés et aspects sociaux. Il contribue à l'aménagement du territoire, à la préservation de l'environnement et à la défense des intérêts de nos concitoyens.

Enfouissement, sécurisation, renforcement ou extension des réseaux électriques, contrôle des concessionnaires, aménagements et équipement : le SDEV accompagne les communes membres dans les compétences qu'elles lui dévoluent.

— Plus d'info : <http://sdev88.fr>

0 800 108 100

Allô travaux

0 800 108 100*

* numéro vert Vittel

Vous constatez des trous dans la chaussée, un éclairage public défectueux, une signalisation tombée sur le trottoir ? Signalez-le gratuitement en composant le 0 800 108 100. Aux horaires d'ouverture de la mairie, un correspondant prendra votre appel en charge et assurera son suivi.

MÉMO

MAIRIE DE VITTEL

38 place de la Marne 88800 VITTEL
Tél. 03 29 08 04 38 - Fax. 03 29 08 51 95
Mél. : accueil@ville-vittel.fr

— **Accueil du public** : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

29 rue François Richard 88800 VITTEL
Tél. 03 29 08 43 14 - Mél. : ccas@ville-vittel.fr

— Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (fermeture à 16h30 le vendredi)

— **Retrouver les compte-rendus des séances du CCAS sur <https://www.ville-vittel.fr>, rubriques : Accueil > Vivre > Action sociale et solidarité > Actualités**

OFFICE DU TOURISME DESTINATION VITTEL

36 place de la Marne 88800 VITTEL
Tél. : 03 29 08 08 88
www.destinationvittel.com

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE D'EAU

58 rue des Anciennes Halles 88140 Bulgnéville
Tél. : 03 29 05 29 24 - www.cc-terredeau.fr

Retrouvez votre journal
et plus d'infos encore sur



www.ville-vittel.fr

Suivez-nous sur les
réseaux sociaux !



CHANTIERS EN VUE



L'année 2022 a été riche en préparations et études relatives à d'importants chantiers à programmer tels que :

- la place des Francs et sa fontaine,
- la place des Dames et son carrefour avec la rue de Salomon,
- la réfection totale, réseaux souterrains et chaussée, des rues du Cras et Calouche,
- la reconstruction du mur d'enceinte du City parc,
- la réfection du mur de soutènement école Ginette & Hubert Volquin,
- etc...

POUR QUE VITTEL SOIT TOUJOURS VITTEL :

Malgré les difficultés importantes générées par les crises sanitaires, aggravées par la situation énergétique et le contexte inflationniste, la municipalité poursuit, avec sérieux et combativité, sa politique, validée en 2020, au service des Vittellois, de leur Ville, de leur quotidien et de leur avenir :

La Ville de Vittel a été labellisée en 2022 "ville où il fait bon vivre" (1^{ère} sur 8 dans les villes de + de 3 500 habitants des Vosges et 10^{ème} sur 507 communes vosgiennes). Ce label porte sur 198 critères prenant en compte la santé, les transports, les commerces, les services à la population, l'éducation, la solidarité, la voirie, la protection de l'environnement...

Ce souci de la qualité de vie ne s'oppose pas à la poursuite de projets plus structurants :

- Vittel Horizon 2030 préparant la reconfiguration des actifs touristiques et thermaux,
- réhabilitation du complexe sportif et ouverture du centre performance-hypoxie,
- centre bourg - Petite Ville de demain : voie douce Vittel Contrexéville...

Ces opérations de moyen ou long terme, garantes du développement économique de notre ville, contribueront et bénéficieront directement et indirectement au quotidien futur de notre Ville et de ses habitants.

Une politique globale, cohérente ne se construit pas pour, contre ou à la place mais AVEC l'ensemble des acteurs concernés (habitants, acteurs économiques, partenaires de la vie culturelle, sportive, sanitaire, sociale...) Les maîtres mots sont donc temps, patience, adaptation, persévérance et courage pour faire émerger des solutions durables, économiquement stables et pérennes dans le temps.

« Préparer l'avenir, ce n'est que fonder le présent. Il n'est jamais que du présent à mettre en ordre. L'avenir, tu n'as point à le prévoir mais à le permettre », Antoine de Saint-Exupéry.

Formons ensemble le vœu que 2023 soit l'année des fondations et des refondations.

La majorité municipale


DEPUIS PLUSIEURS MOIS, QUE DE BONNES NOUVELLES POUR LES VITTELLOIS !

Si nous ne pouvons que féliciter la majorité municipale pour ces annonces, l'histoire a prouvé que la prudence reste de mise. Est-ce un effet d'annonce ou l'annonce de faits ? Souvenons-nous qu'il nous a été dit qu'une équipe internationale de rugby devait faire sa préparation à Vittel pour la Coupe du Monde 2023. Elle devait être hébergée à l'Hôtel des Thermes. Une chose est sûre : la Coupe du Monde, elle, va bien avoir lieu. Cependant, l'hébergement des athlètes, à l'Hôtel des Thermes, nous semble fort compromis ! Les travaux de "ripolinage" ne font que commencer... D'ailleurs à ce propos, l'annonce du rachat de ce bâtiment par le Groupe Vikings Casinos n'a pas été suivie de faits. Les Vittellois sont toujours les propriétaires de l'hôtel des Thermes et ce sont eux qui financent les travaux qui viennent de débiter, avec l'aide des collectivités publiques. La stratégie doit faire place à la tactique, c'est maintenant aux différents investisseurs publics et privés d'engager les actions devant matérialiser en 2025 les annonces qui ont été faites.

Peut-être est-il enfin venu le temps de s'occuper des Vittellois, de la majorité des Vittellois, ceux qui ne pratiquent pas forcément l'équitation, ne font pas de sport, mais vivent tout simplement à Vittel ? N'est-il pas venu le temps de s'occuper d'eux, de nous, de notre santé ? Nous alertons à nouveau, comme nous n'avons eu cesse de le faire, sur la désertification médicale qui nous menace. Pour ceux et celles qui nous soignent, le temps de la retraite approche. La majorité municipale refuse ce constat. Certes, la désertification médicale n'est pas le propre de Vittel. Pourquoi d'autres communes voisines, à priori moins attractives que Vittel, (Liffol-le-Grand, Montheureux-sur-Saône, Bulgnéville) ont-elles réussi le pari de la Maison de Santé avec des jeunes médecins ? Parce que ça a été une volonté des responsables politiques locaux.

Combien de temps encore va-t-on pouvoir vanter le "bien vivre à Vittel" sans ajouter "en se faisant soigner à Bulgnéville" ? Nous avons proposé de créer une maison municipale de santé pour attirer chez nous les médecins de demain. Notre projet a été moqué, travesti, faussement qualifié de "gouffre financier". Il faut se rendre à l'évidence, Vittel n'attire pas de nouveaux médecins libéraux. Il est donc nécessaire que la ville adapte son offre pour attirer de nouveaux praticiens. Peu importe qui portera ce projet, qui en tirera gloire, nous demandons à l'équipe municipale majoritaire, qui a su trouver des investisseurs pour des projets hôteliers et sportifs, de mettre la même énergie à s'occuper des Vittellois, de leur santé et de leur bien-être.

Didier Forquignon, Marie-Laurence Zeil, Bernard Noviant

www.vittel-renouveau.fr - communication@vittel-renouveau.fr -  [Vittelrenouveau](https://www.facebook.com/Vittelrenouveau)

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS

2022-2023



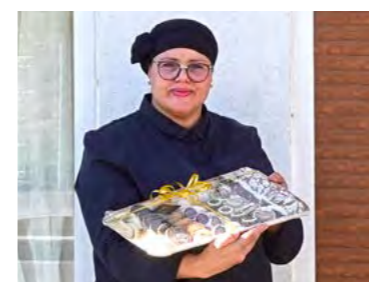
CENTRE PRESSING
748 rue de Verdun
Pressing



LE GOU'THÉ D'ALEX ET MÈL
153 rue du Maréchal Joffre
Sandwicherie – salon de thé



LA BOUTIQUE DU CYCLE
174 rue Division Leclerc
Vente - entretien - réparation
toutes marques



DKCHEF
52 rue Sœur Catherine
Cours de pâtisserie
Achat et vente de matériel



ROC-ECLERC (EX CHEVREUX)
976 bis rue Division Leclerc
Pompes funèbres



ALLIANZ
280 rue de Verdun
Assurances



MEL & JO
26 rue Robert de Flers
Institut de beauté



LAFORÊT
72 rue St Martin
Agence immobilière



CHEZ POULETTE
142 Rue de Verdun
Thé, Épicerie et Cie



CHEZ YVONNE
72 rue Saint-Martin
Coffee shop - Salon de thé



AUTOUR D'ALINE
136 rue Division Leclerc
Concept store - boutique appartement
Producteurs et artisans locaux

Pour en savoir plus,
n'hésitez pas à pousser
la porte de ces commerces !



Vous désirez apparaître
sur cette page "commerces" ?
Merci de vous faire connaître
à communication@ville-vittel.fr.



RETOUR EN IMAGES... ... SAISON APRÈS SAISON :



Janv. Semaine paralympique



Mars - Don pour l'Ukraine avec le CCAS



Mai - CCAS : inauguration d'un hébergement temporaire en cas d'urgence



Avr. Concert d'Hubert-Félix THIÉFAINE



Mai - Inauguration de la place Jacques AXEL



Mai - CMJ : visite du centre de secours



Mars - Inauguration du stade Antoine BOROWSKI



Juin - Soirée costumée à la Maison du Patrimoine



Juin - Lancement de l'application Imagina



Mars - Carnaval



Juin - Foulées vittelloises



Juin - Mercredis récréatifs : "Savoir rouler"



Juin - Équitation : concours complet



Juill. Cérémonie du 14 juillet



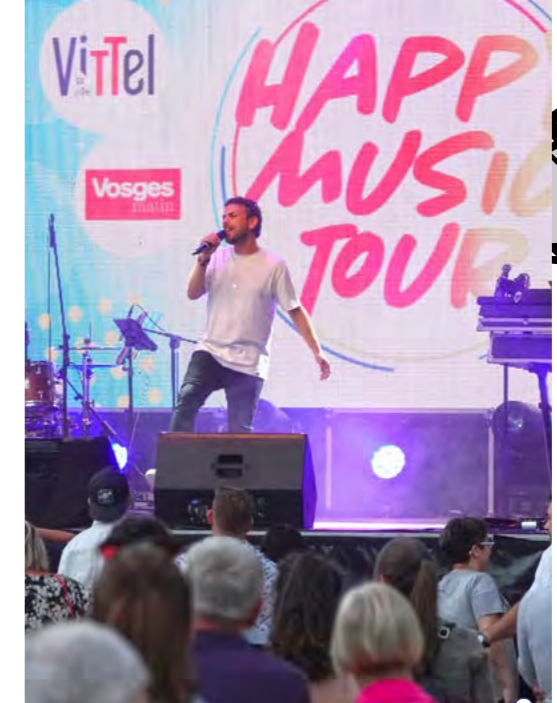
Juill. Visite de la Vigie de l'eau et de la Maison du patrimoine



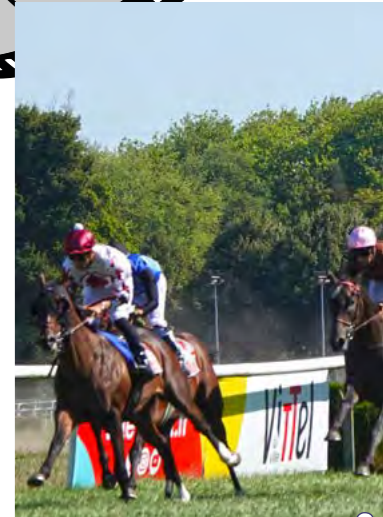
Juill. Concert Bigflo et Oli



Juill. Marché de l'artisanat



Juill. Happy Music Tour



Juill. Courses hippiques



Juill. Thermalire



Août Spectacle "la belle illusion"



Août Inauguration de la borne de recharge électrique



Août Match SLUC NANCY / JDA DIJON



Juill. Concert à la galerie thermale



Sept. Festival de la Forêt Fantastique



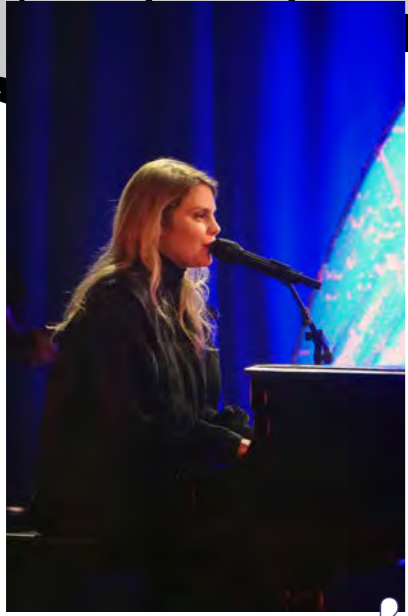
Sept. Fête du Sport



Sept. Concours national des chevaux ardennais



Sept Présentation du Pôle Public (Région Grand Est, Conseil Départemental des Vosges et ville de Vitte)



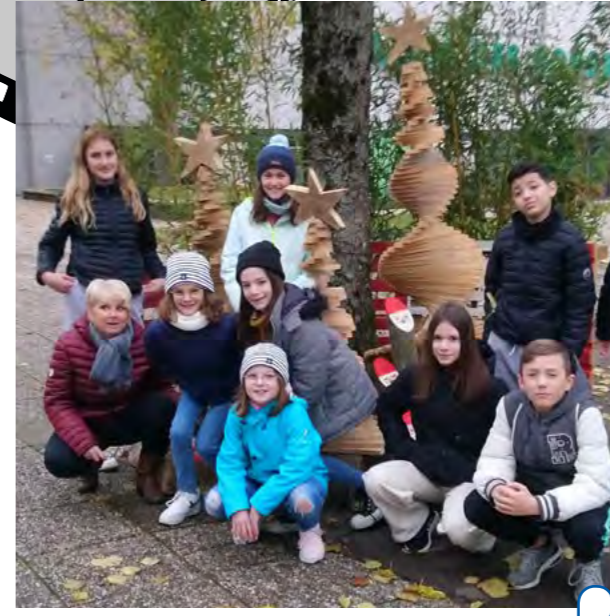
Oct. Concert de Coeur De pirate



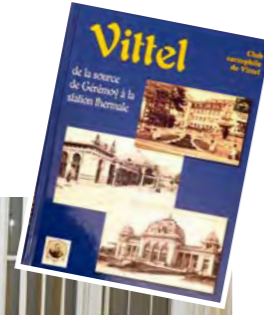
Oct. Festival de cinéma "Révisons nos classiques"



Nov. Décoration du parc thermal pour la période de Noël en partenariat avec l'entreprise Téri idéal le 30 novembre 2022



Nov. 8^e salon du terroir et du savoir-faire artisanal



Déc. Présentation du dernier livre du club cartophile



Déc. Run and Bike avec le club "Vittel Triathlon"



Déc. 36^{ème} édition du Téléthon : tournoi de Volley Ball au CPO



Déc. Spectacle "Une nuit chez Musset" avec Hélène Tysman et Francis Huster



Déc. Festivités de fin d'année

À VOS AGENDAS !

+ de dates : www.ville-vittel.fr

6 AVRIL

Forum Séniors

7 AVRIL

Sport
Trophée
des Sportifs

7 AU 10 AVRIL

Sport
Équitation
Concours de Saut
d'Obstacles (CSO)
Amateurs/Pros

13 AVRIL

Spectacle
Fabien OLICARD

15 AVRIL

Animation organisée
par le CMJ
BOIT' ADOS

22>23 AVRIL

Foire aux
Grenouilles

28 AVRIL

Théâtre
Drôle de campagne

1^{er} MAI

Sport
Cyclisme
La Route Thermale

5 MAI

Concert
Florent MARCHET

19 MAI

Spectacle
Alex VIZOREK

28 MAI

Sport
Fête du Minibasket

1^{er} JUIN

Spectacle
Manu PAYET

9 JUIN

Sport
Natation
Championnat
des Vosges

10 JUIN

Concert
Gala de saison

16 JUIN

Concert
La Grande Sophie

21 JUIN

Concert
Fête de la Musique

24 JUIN

Sport
Tir à l'arc
Concours FITA
(tir olympique)

23 > 25 JUIN

Sport
Grand National de
Concours Complet
d'Équitation

1^{er} JUILLET

Concert
Who's the Cuban
Orchestra

13 JUILLET

Fête nationale

15 JUILLET

Concert
Summer Break
Tour

28 JUILLET

Concert
Années 80 avec
l'orchestre Studio 5

14 AOÛT

Concerts
Festival des
Bouteilles Folles

9 DÉCEMBRE

Concert
Didier BARBELIVIEN

*Programme
non exhaustif
susceptible
de modifications.*

